QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

LUTTE CONTRE LA DROGUE
UNE GUERRE SANS UNIFORME

PAGES 2 et 3



De l'Algérie à l'Arabie saoudite, les stupéfiants ne constituent plus seulement un fléau sanitaire ou un commerce criminel. Derrière les réseaux de production, les circuits de contrebande et les fortunes clandestines, se dessine une interrogation autrement inquiétante. Et si la drogue était devenue une arme de guerre de cinquième génération, destinée à affaiblir les États en frappant leur jeunesse ?

- D'importantes saisies de kif et deux narcotrafiquants neutralisés par l'ANP : **Le Maroc, une menace persistante**
- Lutte contre le narcotrafic : **Tarir les sources de financement**

Bordj Badji Mokhtar

Un arsenal d'armes et de munitions saisi par l'ANP

PAGE 16



Majors pétrolières

L'Algérie attend des investissements concrets

PAGE 7



Prisée dans le monde entier

L'urée algérienne, nouvel enjeu stratégique

PAGE 6

Campagne électorale

Les partis insistent sur la mobilisationn

PAGE 4



D'IMPORTANTES SAISIES DE KIF ET DEUX NARCOTRAFIQUANTS NEUTRALISÉS PAR L'ANP

Le Maroc, une menace persistante

Les dernières opérations annoncées par le ministère de la Défense nationale (MDN) illustrent l'ampleur des tentatives d'introduction de drogues sur le territoire national.



Face à ce qui s'apparente à une guerre déclarée contre l'Algérie, l'ANP affiche sa détermination à endiguer ce fléau, dans le sillage des déclarations du président Abdelmadjid Tebboune qui a récemment évoqué la possibilité d'aller jusqu'aux sources de production de la drogue. La lutte contre le trafic de drogue au niveau des frontières ouest du pays vient, en effet, d'enregistrer de nouveaux résultats significatifs. Dans deux communiqués distincts, le ministère de la Défense nationale a fait état du démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants qui tentait d'introduire une importante cargaison de kif traité en provenance du Maroc, ainsi que de la neutralisation de deux trafiquants de nationalité marocaine dans la région de Naâma. La première opération, menée «au cours de cette semaine» par les services de la Sécurité de l'armée en 2e Région militaire, a permis de démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de mettre la main sur 19 q de kif traité en provenance du Maroc. Dix-sept narcotrafiquants ont été arrêtés dans le cadre de cette opération. Les forces de sécurité ont également saisi un important arsenal logistique, composé notamment de 50 véhicules utilitaires, 5 motocyclettes, un jet-ski, des téléphones portables et une somme de 273 millions de centimes, précise le communiqué du MDN. Une seconde opération, menée, vendredi, par un détachement des garde-frontières dans le secteur militaire de Naâma, a permis de neutraliser deux narcotrafiquants de nationalité marocaine. Les deux individus tentaient de faire entrer sur le territoire national plus de 50 kg de kif traité. Selon le communiqué du MDN, ils ont refusé d'obtempérer. L'identité de l'un d'eux a été établie à partir d'une pièce d'identité retrouvée en sa possession. Il s'agit de Khelifi Laïd, né à Oulad Sidi Abdelhakem, dans la région de Jerada, au Maroc.

LE MAKHZEN AU CŒUR DES CIRCUITS D'APPROVISIONNEMENT

Ces deux opérations remettent en évidence la provenance marocaine d'une partie importante des cargaisons de kif traité destinées au marché algérien. La répétition des tentatives d'acheminement à travers la frontière ouest, impliquant aussi bien des réseaux locaux que des ressortissants marocains, pose avec acuité la question des circuits d'approvisionnement et de leurs ramifications. Au-delà du phénomène criminel, cette pression sur les frontières algériennes soulève des interrogations sur les objectifs poursuivis par les réseaux qui cherchent à introduire ces quantités considérables de stupéfiants dans le pays. L'ampleur des cargaisons et les moyens logistiques mobilisés donnent une dimension particulière à ces tentatives, qui font peser une menace sur la sécurité nationale et, surtout, sur la jeunesse algérienne. Si les communiqués du MDN établissent explicitement la provenance marocaine du kif saisi, cela témoigne de la persistance d'un phénomène auquel les services de sécurité algériens sont confrontés sur la bande frontalière ouest.

GUERRE HYBRIDE

Cette recrudescence des tentatives de trafic intervient dans un contexte marqué par le durcissement du discours des plus hautes autorités du pays. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait récemment qualifié l'inondation de l'Algérie par les drogues de «véritable guerre contre notre peuple et notre jeunesse». S'exprimant le 15 novembre dernier, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 à la Cour suprême, le chef de l'État avait franchi un nouveau cap dans sa mise en garde contre les réseaux de narcotrafic. «Nous pourrions être contraints d'aller à la source de la fabrication de ces drogues, dans le cadre du droit de légitime défense», avait-il averti. Sans citer nommément le Maroc, le président Tebboune avait ainsi clairement posé la question de la nécessité de ne plus se limiter à l'interception des cargaisons et au démantèlement des réseaux de distribution, mais d'envisager également des mesures visant les lieux de production. Cette déclaration s'inscrit dans la continuité de ses précédentes mises en garde. Début octobre, le chef de l'État avait déjà dénoncé l'utilisation de la drogue comme un instrument de «guerre hybride» contre l'Algérie, accusant des parties non identifiées de chercher à atteindre le pays en ciblant notamment sa jeunesse.

L'ANP MAINTIENT LA PRESSION

Sur le terrain, les dernières opérations confirment que l'ANP est décidée à maintenir une vigilance permanente sur l'ensemble des frontières nationales. Le MDN a d'ailleurs insisté, dans ses deux communiqués, sur la détermination des unités de l'armée à poursuivre sans relâche la lutte «quel qu'en soit le prix», contre la contrebande et la criminalité organisée. Le démantèlement du réseau et les saisies réalisées, tout comme l'intervention des garde-frontières à Naâma, illustrent la mobilisation des différents services engagés dans la sécurisation du territoire. L'enjeu ne se limite plus à empêcher l'entrée de stupéfiants, mais consiste également à neutraliser les réseaux, leurs relais et leurs moyens logistiques. Alors que le président de la République a évoqué la possibilité d'aller jusqu'à la source de production dans le cadre du droit de légitime défense, le message adressé aux narcotrafiquants est sans ambiguïté : l'Algérie est déterminée, plus que jamais, à défendre son territoire et protéger sa jeunesse contre un fléau considéré comme une menace pour la sécurité nationale.

R. N.

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

TARIR LE FINANCEMENT



La consommation de drogue en Algérie est devenue de plus en plus inquiétante. Plus qu'un phénomène de société, elle s'est muée en une menace grandissante. Lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, le 15 novembre 2026, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a assimilé l'afflux de drogues à une «guerre». Intervenant, hier, dans l'émission «Débats politique» de la Chaîne III de la Radio nationale, le directeur général de l'Institut national des études stratégiques et géopolitiques, Abdelaziz Medjahed, a expliqué que cette arme n'est pas nouvelle. Elle est utilisée depuis des siècles et la première victime a été la Chine avec l'empire de l'opium. Abdelaziz Medjahed a précisé que c'est une des formes d'agressions qui au final ont le même but. Selon lui, la drogue et le terrorisme sont deux aspects de la même guerre. Affirmant que «nos ennemis sont connus», il a déploré que nos voisins aient opté pour ce procédé pour porter atteinte à notre pays.

Participant au débat, le professeur Rachid Belhadj, chef de service de médecine légale à l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, a estimé que c'est une véritable campagne qui est menée contre l'Algérie, ajoutant que le but de cette campagne est de toucher au bien-être du citoyen algérien. Selon lui, «notre pays est visé pour décourager le peuple». Rachid Belhadj s'est alarmé que la drogue soit dans les écoles, dans les universités et même dans les mosquées. En tant que spécialiste, il a souligné qu'il découvre de grands toxicomanes. Selon lui, il faut une grande mobilisation contre cette menace notamment de la part de l'élite. Pour Abdelaziz Medjahed, cette menace cible les sociétés qui manquent de vigilance, ajoutant qu'on ne doit pas laisser des voix pour que le phénomène pénètre plus notre société. «L'ennemi pénètre à travers nos défauts et nos failles, et la principale faille est le manque de vigilance.» Il a rappelé que l'Algérie a toujours pris les mesures nécessaires mais aujourd'hui, la menace prend une autre dimension. La menace peut venir de toute part. C'est pour cela que tout le monde doit être engagé. C'est toute la société qui doit le faire et pas que les forces de sécurité et la surveillance des frontières. Abondant dans le même sens, Rachid Belhadj a souligné le rôle de la société civile. Selon lui, cette dernière doit s'impliquer d'abord par le signalement. Il faut, par ailleurs, préserver l'école, a-t-il ajouré. C'est une stratégie multidisciplinaire qu'il faut adopter dans laquelle tout le monde doit participer afin d'endiguer cette menace maléfique qui touche notre pays et qui le déstabilise. Les deux invités de la Radio Chaîne III ont plaidé par l'utilisation de tous les moyens pour lutter contre cette menace à commencer par s'attaquer à la source, à savoir tarir son financement. Rachid Belhadj a expliqué que l'argent de la drogue est derrière de nombreux réseaux qui touchent aux droits de l'homme. L'Etat doit suivre cet argent et démanteler les réseaux de blanchiment. De son côté, Abdelaziz Medjahed a pointé du doigt les institutions internationales censés lutter contre la drogue, d'autant, comme il l'a expliqué, les grands producteurs sont connus. En conclusion, il s'est demandé à qui profite le crime, rappelant que la déstabilisation du Sahel a commercé par la déstabilisation de la Libye en violation du droit international.

S. Smati

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Une guerre sans uniforme

De l'Algérie à l'Arabie saoudite, les stupéfiants ne constituent plus seulement un fléau sanitaire ou un commerce criminel. Derrière les réseaux de production, les circuits de contrebande et les fortunes clandestines, se dessine une interrogation autrement inquiétante. Et si la drogue était devenue une arme de guerre de cinquième génération, destinée à affaiblir les États en frappant leur jeunesse ? Question !

Par S. MÉHALLA

Le 15 novembre dernier, à l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, le président Abdelmadjid Tebboune a donné une dimension stratégique à la lutte contre les stupéfiants. En dénonçant une véritable guerre dirigée contre l'Algérie et sa jeunesse, le chef de l'État a dépassé le cadre traditionnel de la criminalité organisée. Son évocation du droit de légitime défense face aux sources de production de ces substances constitue un signal politique majeur. Une déclaration présidentielle d'une telle portée mérite une attention particulière. Elle traduit une appréciation de la menace au plus haut niveau de l'État. Si les renseignements qui la fondent ne sont pas tous publics, elle pose néanmoins une question essentielle. L'Algérie subit-elle uniquement les conséquences d'un trafic particulièrement lucratif ou fait-elle face à une entreprise organisée de déstabilisation ?



UNE GUERRE QUI NE DIT PAS SON NOM

La guerre de cinquième génération, notion encore discutée parmi les spécialistes, désigne généralement des formes d'affrontement où les moyens non militaires prennent une importance stratégique. L'économie, l'information, les technologies, les réseaux criminels et les vulnérabilités sociales peuvent devenir des instruments de confrontation. Dans cette perspective, la drogue possède une redoutable particularité. Elle ne détruit pas les infrastructures, elle compromet les capacités humaines qui les font fonctionner. Elle n'occupe pas les territoires, elle pénètre les familles, les quartiers et les établissements scolaires. Elle ne renverse pas nécessairement les gouvernements, elle peut fragiliser durablement les sociétés sur lesquelles repose leur autorité.

Le résultat peut être dévastateur. Addictions, déscolarisation, violences, marginalisation et corruption constituent autant de facteurs d'affaiblissement national. Lorsque ces conséquences sont délibérément recherchées par des acteurs hostiles, le narcotrafic cesse d'être une simple activité criminelle pour devenir un possible instrument de guerre indirecte.

LE MAROC, UNE ÉQUATION SÉCURITAIRE ALGÉRIENNE

L'Algérie est particulièrement exposée aux trafics transfrontaliers. À l'Ouest, la production marocaine de résine de cannabis constitue une réalité documentée par les organismes internationaux. Au Sud, l'immensité saharienne offre des itinéraires aux réseaux criminels. À ces circuits s'ajoutent les psychotropes et les drogues de synthèse.

Selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants, l'Algérie a saisi 38 tonnes de résine de cannabis en 2024, contre 44 tonnes en 2023. Ces quantités témoignent de l'ampleur du phénomène, sans toutefois permettre de mesurer l'intégralité des flux clandestins.

La question marocaine occupe une place centrale dans les préoccupations sécuritaires algériennes. Les autorités nationales dénoncent régulièrement l'introduction de stupéfiants depuis le territoire voisin. Mais au-delà de la provenance des cargaisons, une interrogation demeure. Les réseaux concernés poursuivent-ils exclusivement des objectifs financiers ou bénéficient-ils de protections répondant à des intérêts politiques ? L'existence d'une production clandestine ne démontre pas, à elle seule, une stratégie étatique de déstabilisation. En revanche, l'identification des financiers, des protections éventuelles et des bénéficiaires pourrait éclairer la véritable nature de certains trafics.

LA SYRIE, LE PRÉCÉDENT QUI INTERPELLE

L'expérience syrienne apporte un éclairage particulièrement troublant.

Sous l'ancien régime, la Syrie est devenue l'un des principaux centres de production du Captagon, stimulant de synthèse destiné notamment aux marchés du Golfe. Cette industrie clandestine s'est développée avec la participation de réseaux liés à l'ancien régime, de groupes armés et d'organisations criminelles.

Des enquêtes ont notamment documenté l'implication de structures proches de la quatrième division blindée, commandée par Maher Al-Assad.

Plus significatif encore, des travaux du Carnegie Middle East Center ont montré comment on pouvait exploiter le Captagon comme moyen de pression diplomatique sur les monarchies arabes, notamment l'Arabie saoudite. Voilà un précédent essentiel. La drogue peut devenir autre chose qu'une marchandise criminelle. Elle peut servir au financement de réseaux de pouvoir, entrer dans les rapports de force régionaux et constituer un instrument de négociation.

La chute du régime Assad en décembre 2024 a entraîné le démantèlement de plusieurs installations. Mais les stocks et les réseaux de distribution n'ont pas disparu pour autant. L'Arabie saoudite, longtemps l'une des principales destinations du Captagon, illustre cette vulnérabilité. Son marché attire les trafiquants pour des raisons économiques évidentes. Cependant, le précédent syrien montre que la rentabilité criminelle peut coexister avec des calculs politiques. L'Algérie et l'Arabie saoudite connaissent des situations différentes, mais partagent une même interrogation. Qui profite réellement de l'empoisonnement de leur jeunesse ?

L'ARGENT, L'AUTRE FRONT DE LA GUERRE

Toute économie criminelle d'envergure possède un arrière-front financier. Les bénéfices du narcotrafic doivent être dissimulés, transférés, blanchis et réinvestis.

Sociétés écrans, transactions commerciales fictives, immobilier et circuits financiers internationaux constituent autant de moyens susceptibles d'être utilisés pour transformer les revenus criminels en patrimoines apparemment respectables.

Les grandes places financières du Golfe, notamment Dubaï, méritent à cet égard une investigation approfondie. Leur rôle dans les mouvements internationaux de capitaux peut attirer des organisations cherchant à dissimuler des fonds illicites.

Mais une question demeure entière. Dans quelle mesure la coopération judiciaire internationale permet-elle d'identifier les fortunes issues des stupéfiants, de récupérer les avoirs criminels et d'obtenir l'extradition des personnes recherchées ?

Arrêter les transporteurs sans atteindre les financiers revient souvent à couper les branches d'un arbre dont les racines continuent de prospérer.

QUI ARME LA MAIN QUI EMPOISONNE ?

C'est ici que l'hypothèse d'une guerre de cinquième génération prend toute sa dimension. Les trafiquants recherchent le profit. Les organisations criminelles cherchent à protéger leurs marchés. Des responsables corrompus peuvent tirer avantage de leur activité. Mais certains acteurs politiques pourraient également exploiter ces réseaux pour exercer des pressions sur des États adverses.

Le précédent syrien démontre qu'une telle instrumentalisation n'appartient pas uniquement au domaine de la spéculation.

Il ne prouve, cependant, pas l'existence d'un commandement unique orchestrant les trafics visant les pays arabes. Chaque situation exige des preuves distinctes, des enquêtes judiciaires et une traçabilité des financements. La véritable difficulté des conflits hybrides réside précisément dans cette dilution des responsabilités. Le produit circule, l'argent change de mains, les intermédiaires se multiplient et les éventuels bénéficiaires politiques demeurent hors de portée.

LA JEUNESSE, TERRITOIRE À DÉFENDRE

En qualifiant le narcotrafic de guerre contre l'Algérie, Abdelmadjid Tebboune inscrit la lutte contre les stupéfiants dans une perspective de sécurité nationale.

Son évocation de la légitime défense soulève néanmoins des questions de droit international, l'article 51 de la Charte des Nations unies soumettant celle-ci à des conditions strictes, notamment l'existence d'une agression armée.

Au-delà de cette dimension juridique, l'enjeu stratégique est considérable. La richesse d'un pays ne réside pas seulement dans ses ressources naturelles, ses infrastructures ou ses réserves financières. Elle repose également sur les générations appelées à construire son avenir.

Une jeunesse frappée par les addictions représente d'abord une tragédie humaine. Elle constitue aussi une perte économique et sociale dont les conséquences peuvent s'étendre sur plusieurs décennies.

La réponse doit donc associer répression des réseaux, coopération internationale, prévention, soins et réinsertion.

Si la drogue est effectivement utilisée comme une arme de guerre indirecte, la défense nationale ne saurait se limiter aux frontières. Elle commence également dans les écoles, les familles, les institutions et les dispositifs de protection sociale.

L'avertissement présidentiel appelle finalement une interrogation que les enquêtes devront trancher. Derrière les cargaisons interceptées, existe-t-il des intérêts organisés cherchant délibérément à affaiblir l'Algérie ?

Si le poison est devenu une arme, il ne suffira plus d'arrêter ceux qui le transportent. Il faudra identifier ceux qui le financent, ceux qui le protègent et ceux qui auraient intérêt à le voir atteindre sa cible.

Les guerres classiques détruisent les armées. Celle-ci, si son instrumentalisation est démontrée, pourrait chercher à détruire les générations qui devraient leur succéder.

S. M.

Article 51, l'Algérie face au précédent américain

Et si l'Algérie détenait les preuves irréfutables d'une guerre organisée contre sa jeunesse par le narcotrafic ? Des témoignages concordants, des documents confidentiels, des circuits financiers identifiés et des complicités étatiques établies changeraient profondément la nature du dossier. Il ne serait plus seulement question de criminalité transfrontalière, mais d'une entreprise délibérée de déstabilisation nationale.

Les déclarations du président Abdelmadjid Tebboune à l'ouverture de l'année judiciaire prennent, dans cette hypothèse, une dimension stratégique. En évoquant la légitime défense, le chef de l'État pose une question fondamentale. Jusqu'où un pays peut-il aller pour protéger sa population contre une agression qui ne porte pas nécessairement l'uniforme ?

L'article 51 de la Charte des Nations unies reconnaît à chaque État le droit naturel de légitime défense en cas d'agression armée. Ce droit appartient autant à l'Algérie qu'aux États-Unis. Aucune puissance ne dispose d'un privilège juridique particulier.

Le précédent américain au Venezuela interpelle. En janvier 2026, Washington a capturé Nicolás Maduro lors d'une opération militaire, invoquant notamment le narcotrafic et la sécurité nationale. Son représentant aux Nations unies s'est prévalu du droit de légitime défense. Une justification vivement contestée par des juristes internationaux.

Si Alger disposait de preuves démontrant qu'un État étranger organise sciemment l'acheminement de stupéfiants pour compromettre sa sécurité, elle pourrait engager sa responsabilité internationale, saisir le Conseil de sécurité, exiger des sanctions et poursuivre les commanditaires.

La difficulté juridique demeure cependant entière. Même démontrée, une opération de narcotrafic ne constitue pas automatiquement une agression armée autorisant des frappes militaires au titre de l'article 51.

Mais une autre question surgit.

Pourquoi les arguments sécuritaires avancés par Washington seraient-ils politiquement recevables lorsqu'ils émanent d'une grande puissance, tandis que ceux d'autres États seraient immédiatement suspectés d'excès ?

L'Algérie est souveraine. Sa jeunesse n'est pas une variable négligeable de la sécurité internationale. Et si le poison devient une arme de déstabilisation, le droit doit permettre d'en poursuivre les organisateurs et les protecteurs. La souveraineté ne se mesure pas à la puissance des armées. Elle se mesure aussi au droit d'un peuple de défendre son avenir.

S. M.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les partis insistent sur la mobilisation

Le renforcement des prérogatives des élus locaux, la modernisation de la gestion des collectivités et la promotion du développement territorial ont constitué les principaux axes des interventions des responsables politiques à l'approche de la clôture de la campagne électorale.

À la veille de la clôture de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre 2026, les responsables des principales formations politiques multiplient les sorties sur le terrain. Leurs interventions sont marquées par des appels à la mobilisation des électeurs, des propositions visant à améliorer la gestion des collectivités locales et des engagements en faveur du développement territorial.

À Mostaganem, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a mis en garde contre ce qu'il a qualifié de

«démission populaire», en référence à l'abstention électorale. Selon lui, ce phénomène constitue une menace pour la cohésion sociale et institutionnelle et contribue à instaurer un climat de désintérêt autour de la campagne électorale.

Lors d'un meeting populaire, le responsable du MSP a également dénoncé les discours visant à minimiser l'importance des élections, estimant qu'ils risquent d'influencer le comportement des électeurs et d'alimenter la défiance à l'égard du processus électoral. Évoquant les précédentes échéances électorales, Abdelali Hassani Cherif a soutenu que les acteurs ayant contribué à encourager l'abstention, notamment lors des dernières élections législatives, auraient, selon son analyse, favorisé une plus grande marge de manœuvre pour «l'ingénierie des résultats». Il a ainsi appelé les citoyens à se mobiliser massivement le 28 novembre afin de préserver l'expression de la volonté populaire.



ÉLARGIR LES PRÉROGATIVES DES ÉLUS LOCAUX

Lors d'une autre sortie à Oran, Abdelali Hassani Cherif a insisté sur la nécessité de renforcer les prérogatives des élus locaux afin de leur permettre de mieux répondre aux préoccupations des citoyens et de dynamiser le développement territorial.

Le président du MSP a présenté les grandes lignes du programme de sa formation politique, fondé sur un diagnostic de la situation du développement local. Il a notamment plaidé pour une révision des codes communal et de wilaya, en vue d'élargir les prérogatives des élus et de mieux intégrer les principes du développement durable. Le programme du parti, consacré à la gestion des assemblées populaires communales et de wilaya, s'articule autour d'une vision de la gouvernance locale résumée dans le slogan «De la gestion quotidienne à la construction d'un développement durable».

À cette occasion, le responsable politique a appelé les candidats de son parti à honorer leurs engagements électoraux en cas de victoire et à privilégier les projets susceptibles d'améliorer concrètement le cadre de vie des citoyens.

CAP SUR LA FORMATION DES ÉLUS

De son côté, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a consacré son intervention à Sidi Bel- Abbès à la modernisation de la gestion des collectivités locales.

Il a annoncé qu'à l'issue de la proclamation des résultats, son parti réunirait ses élus pour des rencontres et des sessions de formation destinées à renforcer leurs compétences en matière de gestion communale.

Monder Bouden a également évoqué les projets de révision des codes communal et de wilaya, estimant qu'ils devraient permettre d'accorder davantage de prérogatives aux présidents des Assemblées populaires communales et de renforcer leur capacité d'action.

Revenant sur les difficultés rencontrées par plusieurs Assemblées durant le précédent mandat, il a souligné les limites du mode de gestion traditionnel et plaidé pour une approche participative fondée sur le dialogue, la concertation et la proximité avec les citoyens.

Pour le responsable du RND, les missions des élus ne doivent pas se limiter aux opérations courantes, telles que l'entretien des routes, l'éclairage public ou la délivrance des documents administratifs. Elles doivent également englober la réalisation d'infrastructures, la création de marchés modernes et le développement des industries de transformation agroalimentaire.

À Mascara, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a rappelé le rôle des Assemblées populaires communales et de wilaya dans la concrétisation du développement local et la prise en charge des préoccupations des citoyens. Il a appelé à promouvoir une gestion fondée sur la responsabilité, la transparence et le travail de proximité.

Il a également invité les habitants de Mascara à participer massivement au scrutin du 28 novembre et à soutenir les listes du FLN, dont les candidats s'engagent, selon lui, à placer le service du citoyen et le développement local au cœur de leur action.

À travers ces différentes interventions, plusieurs préoccupations communes se dégagent des discours des responsables politiques : le renforcement des prérogatives des élus locaux, l'amélioration des mécanismes de gestion des communes, la promotion de l'investissement et le rapprochement des institutions des citoyens.

I. Khermane

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

Les électeurs orientés par SMS

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a entamé l'envoi de messages SMS aux électeurs afin de les inviter à vérifier leur centre et leur bureau de vote en prévision des élections locales prévues le 28 novembre 2026.

À travers ces messages, les citoyens sont invités à cliquer sur le lien qui leur est communiqué pour accéder au service d'orientation et consulter les informations relatives à leur lieu de vote.

Ce service est accessible sur la plateforme officielle de l'Anie à l'adresse suivante : https://services.ina-elections.dz/services/orientation

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie renforce ses mécanismes de prévention

La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a lancé, hier, trois journées de sensibilisation et de formation consacrées à l'élaboration des codes de conduite et au suivi de leur application, au profit des représentants des ministères et des établissements publics.

Organisée dans le cadre d'une convention avec l'Institut algérien des études financières supérieures, cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027. Les ateliers prévus visent à accompagner les participants dans l'élaboration de ces codes afin de promouvoir l'intégrité des agents publics, prévenir les conflits d'intérêts et renforcer le respect des règles déontologiques. Cette démarche s'ajoute aux mesures engagées dans le cadre de la stratégie nationale, qui repose sur cinq objectifs, 17 axes stratégiques et 60 mesures. Elle prévoit notamment la moralisation de la vie publique, le renforcement des contrôles, la transparence dans la gestion des affaires publiques et l'implication de la société civile. Consacrée par la Constitution de 2020 et organisée par la loi 22-08 du 5 mai 2022, la Haute-Autorité joue un rôle central dans ce dispositif. Elle contribue notamment à la prévention de la corruption, au contrôle des déclarations de patrimoine et à la coordination avec les organismes concernés.

Les pouvoirs publics misent également sur la transparence des marchés publics, le contrôle interne, la numérisation des procédures et l'amélioration des mécanismes de signalement ainsi que sur la protection des personnes dénonçant les actes de corruption.

Le 27 octobre dernier, la Commission nationale chargée du suivi de la stratégie s'est réunie pour évaluer les actions menées en 2025 et examiner les difficultés rencontrées par les différents secteurs. Les travaux ont notamment porté sur la coordination intersectorielle et l'utilisation d'une plateforme numérique destinée à suivre l'application des mesures.

En avril 2026, la Haute-Autorité avait également publié un document de référence sur le cadre juridique et institutionnel de la prévention et de la lutte contre la corruption en Algérie.

À travers ces initiatives, les pouvoirs publics entendent consolider les mécanismes de prévention et de contrôle, tout en renforçant la responsabilité des agents publics et la bonne gouvernance.

CRESUS
Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉDUCATION NATIONALE

Onze nouvelles directions opérationnelles début 2027

Le transfert des prérogatives devra être achevé avant la mi-décembre 2026 pour garantir l'autonomie des onze nouvelles directions.

La mise en service des onze nouvelles directions de l'éducation dans les wilayas nouvellement promues se précise. Le ministère de l'Éducation nationale accélère les préparatifs administratifs, organisationnels et techniques afin de permettre à ces structures d'exercer leurs missions en toute autonomie au début de l'année 2027. Le transfert des prérogatives depuis les wilayas mères, la mobilisation des ressources humaines et matérielles ainsi que la préparation des infrastructures figurent parmi les principales étapes de cette opération.

Les wilayas concernées sont Aflou, Barika, El Kantara, Bir El Ater, El Aricha, Ksar Chellala, Aïn Oussera, Messaad, Ksar El Boukhari, Boussaâda et El Abiodh Sidi Cheikh.

Dans ce cadre, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé, hier à Alger, une journée d'étude et de formation consacrée aux mécanismes pratiques de mise en place de ces nouvelles directions et au transfert de leurs prérogatives. La rencontre, organisée au lycée des mathématiques « Mohand Makhbi », à Kouba, a réuni des cadres de l'administration centrale, les directeurs de l'éducation des wilayas mères, les directeurs délégués des nouvelles wilayas ainsi que les responsables des services concernés.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République. Elle vise notamment à évaluer l'avancement des préparatifs, à identifier les contraintes rencontrées et à accompagner les responsables dans les différentes étapes de l'installation des nouvelles structures.



À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de finaliser le transfert des compétences et des responsabilités avant la mi-décembre 2026, en veillant à assurer une transition progressive vers une gestion autonome. Il a également appelé à établir avec précision les listes statistiques des personnels, à préparer les dossiers de gestion des ressources humaines et à régulariser les situations administratives et financières, tout en organisant la répartition des enseignants et des employés.

La mise à disposition de sièges adaptés, leur équipement et la préparation des différents services et bureaux constituent également des priorités. Le ministre a, dans ce sens, préconisé de sélectionner les responsables chargés de l'encadrement sur la base de leurs compétences professionnelles et de leurs capacités de gestion administrative et technique.

DES STRUCTURES MODÈLES DÈS LEUR ENTRÉE EN FONCTION

Au-delà des aspects organisationnels, Mohamed Seghir Saâdaoui a appelé à faire de ces nouvelles directions des structures modèles en matière de gestion et de qualité du service public. Elles devront adopter des méthodes de travail modernes et efficaces, à même de répondre aux besoins de la famille éducative et de contribuer à l'amélioration des prestations administratives et pédagogiques.

Le ministre a également souligné l'importance de leur implication dans les différents programmes nationaux, notamment les activités scientifiques, pédagogiques, sportives et culturelles, ainsi que les compétitions entre les lycées, le concours de l'innovation scolaire et les activités théâtrales et sportives.

La coordination avec les walis, les autorités locales et les différents secteurs concernés devra, par ailleurs, être renforcée afin d'assurer une prise en charge efficace des dossiers relevant du secteur. Le ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer la présence sur le terrain et de rester à l'écoute des préoccupations des parents d'élèves, des enseignants, des employés et des partenaires sociaux.

Pour accompagner cette opération, le ministère prévoit un programme de formation qui se poursuivra à travers des sessions et des ateliers spécialisés. La journée de samedi a été consacrée à la gestion des ressources humaines et à l'établissement des listes des personnels, tandis que la prochaine session portera sur les aspects financiers, la programmation, le suivi et les infrastructures scolaires.

À travers cette réorganisation, le département de l'Éducation nationale entend rapprocher les services administratifs et pédagogiques des citoyens, améliorer les conditions de scolarisation et de travail et renforcer la stabilité administrative et professionnelle dans les nouvelles wilayas. La réussite de cette opération repose désormais sur la coordination entre les différentes structures concernées et le respect des échéances fixées pour garantir le démarrage effectif de ces onze directions.

Nassim Goumettre

FORMATION DES AVOCATS

Un nouveau dispositif entre en vigueur

La formation des futurs avocats franchit une nouvelle étape en Algérie. Le cursus menant à l'obtention du certificat de compétence professionnelle pour l'exercice de la profession d'avocat a officiellement été lancé, hier, à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Une nouvelle organisation qui ambitionne de renforcer la préparation des futurs avocats et d'adapter davantage leur formation aux exigences de la profession.

La cérémonie a réuni des représentants de la profession, des responsables universitaires ainsi que des étudiants inscrits dans les facultés de droit des universités Alger 1, Blida 2 et Tizi Ouzou. À cette occasion, le ministre de la Justice a insisté sur le rôle central de l'avocat dans le fonctionnement de l'institution judiciaire, rappelant qu'une justice solide ne saurait exister sans une défense à la hauteur de ses responsabilités. Lotfi Boujemaa a également appelé les futurs professionnels à élargir leurs compétences afin de mieux répondre aux mutations économiques, politiques et sociales. Il a notamment souligné la nécessité de maîtriser des domaines devenus incontournables, tels que le droit économique, l'arbitrage international et le droit des investissements, des spécialités appelées à occuper une place croissante dans l'exercice de la profession.

UN CURSUS INTENSIF INSPIRÉ DES GRANDES ÉCOLES

Le nouveau dispositif se distingue par une organisation pédagogique renforcée et un volume horaire revu à la hausse, selon les précisions du directeur des affaires civiles et du sceau de l'État au ministère de la Justice, Ahmed Ali Mohamed Al Saleh. La formation se déroulera désormais au sein des établissements universitaires, sous la supervision de l'École de formation des avocats et avec le suivi du ministère de la Justice, en coordination avec l'Union nationale des organisations d'avocats. D'une durée d'une année, elle sera sanctionnée par des examens. Les candidats admis pourront ensuite accéder à un stage pratique de deux ans, avant l'obtention du certificat de compétence professionnelle et la prestation de serment. Pour cette session, quelque 2 000 étudiants sont inscrits à l'échelle nationale, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, soulignant ainsi l'ampleur de cette nouvelle étape dans la préparation de la relève du barreau.

Le ministre de la Justice a, par ailleurs, salué l'implication des enseignants, des bâtonniers et des représentants de la profession dans les efforts de réforme du secteur. Il a notamment mis en avant les avancées enregistrées en matière de numérisation, précisant que plus de 90 % des cabinets d'avocats seraient engagés dans cette dynamique. De son côté, le président de l'Union nationale des organisations d'avocats, Abdellah Hammoud, a souligné l'importance accordée par l'État à cette profession, considérée comme un acteur essentiel dans la défense des droits et des libertés. La cérémonie a également été marquée par une conférence consacrée à « l'éthique de la profession juridique », animée par le professeur et avocat Amara Abdelhamid. Cette intervention a rappelé que l'exercice du métier ne repose pas uniquement sur la maîtrise des textes et des procédures, mais exige également le respect des règles déontologiques et des valeurs humaines.

N.G.

RISQUE EBOLA

La riposte sanitaire mise à l'épreuve

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudane, a supervisé, hier, à l'aéroport international d'Alger, un exercice de simulation portant sur la prise en charge d'un cas suspect d'infection au virus Ebola. Cette opération vise à évaluer la préparation des différents services et leur capacité à intervenir rapidement face à une éventuelle menace sanitaire. Organisé dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de riposte aux risques sanitaires transfrontaliers, l'exercice s'est déroulé en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, et de responsables aéroportuaires, ainsi que des membres du comité multisectoriel chargé des urgences sanitaires. Le scénario a porté sur la détection d'un passager suspecté d'être infecté, son signalement, la sécurisation de l'avion, son transfert vers un établissement de santé de référence, l'identification des personnes contacts et la désinfection des lieux. Le ministre a souligné que l'efficacité de la réponse aux urgences sanitaires repose sur la rapidité de l'échange d'informations, la clarté des responsabilités et la coordination entre les différents intervenants. Il a également insisté sur l'importance stratégique des aéroports dans la détection précoce des menaces sanitaires.

PRISÉE DANS LE MONDE ENTIER

L'urée algérienne, nouvel enjeu stratégique

Portée par la demande européenne et la compétitivité de son industrie, l'Algérie renforce ses exportations d'urée et d'ammoniac, deux produits à forte valeur ajoutée issus de la transformation du gaz naturel.

Après le pétrole et le gaz, et en attendant le développement de l'hydrogène vert et de l'hélium, l'Algérie diversifie progressivement ses exportations énergétiques et industrielles. L'urée s'impose, désormais, comme un produit stratégique, illustrant la volonté du pays de valoriser davantage son gaz naturel en le transformant en ammoniac et en engrais granulés destinés aux marchés internationaux.

Les dernières évaluations de Commodity Scope confirment le positionnement de l'Algérie sur le marché des engrais azotés. La tonne d'urée granulée algérienne s'établit à un prix indicatif de 502 dollars FOB (franco à bord), soit un tarif hors frais de transport maritime. Ce niveau de cotation traduit la compétitivité de l'offre algérienne et son attractivité auprès des acheteurs internationaux.

À titre de comparaison, l'urée égyptienne est évaluée à 480 dollars la tonne, tandis que les cargaisons en provenance de la mer Noire s'échangent autour de 465 dollars. Au Moyen-Orient, le prix atteint 390 dollars la tonne, hors marché américain. Sur le segment de l'ammoniac, la tendance est également favorable à l'Afrique du Nord, dont l'indice régional s'établit à 720 dollars la tonne, contre 657 dollars pour la mer Noire et 520 dollars au Moyen-Orient.

Cette dynamique s'explique notamment par les difficultés rencontrées par l'industrie européenne des engrais. Le coût élevé de l'énergie fragilise les producteurs du continent, alors que le gaz naturel, utilisé à la fois comme matière première et comme source d'énergie, représente près de 70% des coûts de production des engrais azotés, selon la Commission européenne.



Le 4 novembre dernier, Peter Singer, PDG du groupe AGF Nitrogen, a ainsi annoncé l'arrêt de plusieurs lignes de production d'ammoniac, invoquant la cherté du gaz et la morosité du marché. Dans ce contexte, l'offre algérienne bénéficie d'un environnement favorable pour consolider ses parts de marché en Europe.

L'Algérie dispose, en effet, d'un atout majeur : un appareil industriel directement connecté aux principales routes maritimes. Le complexe Sorfert d'Arzew illustre cette intégration entre production et exportation. Selon le rapport annuel de Fertiglobe, le site dispose de deux quais dédiés aux exportations dans les ports d'Arzew et de Béthioua, d'un pipeline reliant directement les unités de production au terminal portuaire pour l'acheminement de l'ammoniac, ainsi que d'une chaîne logistique adaptée à l'expédition de l'urée.

La société algéro-omanaise des engrais affiche une capacité nominale d'environ 4 000 tonnes d'ammoniac et 7 000 tonnes d'urée granulée par jour. Plus de 90% de sa production est destinée à l'exportation. Un projet d'extension, prévoyant la réalisation d'une troisième ligne de production, devrait permettre d'augmenter de 50% la capacité globale du complexe.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE À L'INTERNATIONAL

L'enjeu dépasse désormais la seule conjoncture favorable des prix. Les engrais azotés constituent le premier poste des exportations algériennes hors hydrocarbures. Avec une consommation nationale estimée à environ 200 000 tonnes par an, le pays dispose d'un important excédent destiné aux marchés extérieurs.

Les chiffres des échanges commerciaux témoignent de cette montée en puissance. Entre avril et juin 2026, l'Algérie a exporté 245 000 tonnes d'urée vers l'Inde, contre aucune livraison à la même période en 2025. En Europe, l'Espagne arrive en tête des clients avec 168 000 tonnes, suivie de la France (133 000 tonnes) et des Pays-Bas (83 000 tonnes). Malgré les incertitudes liées aux droits de douane européens, les exportations algériennes ont rebondi en août et septembre, avec 265 000 tonnes expédiées durant ces deux mois, selon les données communiquées.

En transformant son gaz naturel en ammoniac et en urée, l'Algérie cherche ainsi à capter davantage de valeur ajoutée, à diversifier ses recettes en devises et à consolider sa présence sur un marché stratégique pour la sécurité alimentaire mondiale. La montée en puissance de cette filière confirme que le potentiel gazier national peut constituer un levier de développement industriel et d'exportation bien au-delà des hydrocarbures traditionnels.

H. Adryen

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Algérie renforce ses partenariats en Afrique

L'Algérie entend élargir sa coopération avec les pays africains dans le domaine de la formation professionnelle. En marge des Olympiades africaines des métiers et du Forum africain des politiques des compétences, la ministre du secteur, Nassima Arhab, a rencontré ses homologues de Tunisie, du Bénin et de Somalie.
Les discussions ont porté sur le partage des expériences, le transfert de savoir-faire, la qualification des travailleurs et l'adaptation des formations aux besoins du marché de l'emploi.
À travers ces échanges, l'Algérie ambitionne de renforcer les partenariats africains et de valoriser son expérience en matière de formation professionnelle.
L'objectif est de mieux préparer les jeunes aux exigences du monde du travail et de faire du développement des compétences un levier d'emploi et de croissance sur le continent.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal lance le Dapaflux

Le développement de nouveaux traitements s'impose comme un enjeu majeur pour l'industrie pharmaceutique nationale.

Face à la progression du diabète de type 2 et aux complications parfois lourdes qu'il entraîne, notamment pour le cœur et les reins, le groupe public Saidal entend apporter sa contribution à l'amélioration de la prise en charge des patients. Il vient de lancer Dapaflux, un nouveau médicament destiné à accompagner le traitement de cette maladie et à prévenir ses complications cardiovasculaires et rénales.

L'annonce a été faite vendredi à Alger, lors d'une rencontre scientifique organisée par le groupe autour du thème «Convergence : une approche commune». Au-delà de la présentation de ce nouveau produit, cette rencontre a permis de rappeler l'importance d'une prise en charge qui ne se limite pas au contrôle de la glycémie, mais qui vise également à préserver la santé des patients sur le long terme.

Pour Saidal, ce lancement représente une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. Son directeur général, Younes Bouarara, y voit une illustration de la volonté du groupe de diversifier son offre thérapeutique, de renforcer ses capacités industrielles et technologiques et de s'ouvrir davantage à l'innovation. Il a également réaffirmé l'engagement du laboratoire public à garantir aux citoyens des médicaments de qualité à des prix accessibles.



La rencontre a également été l'occasion de revenir sur les défis liés à cette maladie chronique.

Dans ce cadre, le ministre a replacé cet enjeu dans une perspective plus large, celle du développement de la production pharmaceutique nationale. La disponibilité des traitements modernes ne relève pas uniquement d'une question médicale : elle participe aussi à la préservation de la santé publique et à la consolidation de la souveraineté sanitaire.

Dans cette optique, il a salué les efforts de Saidal pour étoffer sa gamme de médicaments avec des produits à valeur thérapeutique ajoutée.

Il a, dans le même temps, souligné l'importance des compétences nationales, notamment celles des chercheurs, des pharmaciens et des médecins, ainsi que de la maîtrise des technologies modernes, indispensables au développement d'une industrie pharmaceutique compétitive.

MOBILISER LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES NATIONALES

Cette volonté de faire évoluer l'industrie pharmaceutique nationale passe aussi par une meilleure mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger. C'est dans cette perspective que le ministre Ouacim Kouidri a reçu le président du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, accompagné du secrétaire général de cette instance, le professeur Mustapha Khiati.

Au centre des échanges : les moyens de transformer l'expertise scientifique de la diaspora en projets concrets au service de l'industrie pharmaceutique algérienne. Le transfert de technologies, le partage des connaissances et le développement de l'innovation ont notamment été évoqués.

Selon le ministère, les discussions ont également porté sur les perspectives du secteur et sur les possibilités d'associer davantage les compétences scientifiques et technologiques établies à l'étranger à son développement.

Un groupe de travail conjoint, réunissant des représentants du ministère et du Conseil, devrait ainsi être mis en place pour identifier les priorités de coopération et les traduire en initiatives concrètes. L'enjeu est double : stimuler l'innovation et renforcer les capacités nationales de production et d'exportation de médicaments.

R.N.

MAJORS PÉTROLIÈRES

L'Algérie attend des investissements concrets

Entre partenariats en suspens et perspectives de nouveaux appels d'offres, l'Algérie entend désormais convertir les marques d'intérêt en investissements concrets pour accélérer l'exploration et valoriser ses ressources en hydrocarbures.

Le potentiel énergétique algérien suscite un intérêt croissant auprès des grandes compagnies pétrolières internationales. ExxonMobil, Chevron, BP et ConocoPhillips figurent parmi les groupes qui s'intéressent aux perspectives offertes par le domaine minier national. Mais entre négociations prolongées et accords toujours en suspens, l'Algérie attend désormais des engagements concrets.

L'enjeu est de transformer cet intérêt en investissements capables de renforcer les activités d'exploration et de production, tout en accélérant la valorisation des ressources nationales, notamment le gaz de schiste.

Selon une analyse publiée vendredi 20 novembre par Energy Intelligence, le deuxième appel d'offres portant sur des blocs d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures conventionnels, dont la clôture est prévue au début de l'année prochaine, constituera un test important pour mesurer l'intérêt réel des opérateurs internationaux pour le marché algérien.



EXXONMOBIL ET CHEVRON TOUJOURS AU STADE DES NÉGOCIATIONS

L'intérêt des groupes américains ExxonMobil et Chevron illustre les perspectives qu'offre le sous-sol algérien. ExxonMobil porte notamment une attention particulière au potentiel du gaz de schiste, considéré comme une ressource susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le secteur énergétique national.

Toutefois, les discussions n'ont pas encore abouti. Après plus de deux années de négociations, les mémorandums d'entente initiaux signés avec les deux compagnies n'ont toujours pas été suivis d'accords définitifs. Un décalage qui souligne la difficulté de transformer les intentions affichées en projets effectifs.

Pour l'Algérie, l'objectif est désormais de franchir cette étape et de faire aboutir les discussions avec ces grands opérateurs.

VERS UN RETOUR DE BP ET CONOCOPHILLIPS

L'intérêt ne se limite pas aux deux majors américaines. BP et ConocoPhillips, qui ont déjà été présentes sur le marché algérien, réévalueraient également leurs perspectives dans les activités d'exploration et de production.

Un éventuel retour de ces groupes pourrait élargir le cercle des partenaires de l'Algérie et relancer certaines opportunités dans le domaine des hydrocarbures. En revanche, les ambitions du groupe autrichien OMV pourraient se heurter à des considérations géopolitiques susceptibles de compliquer sa participation à de nouveaux projets.

UN APPEL D'OFFRES ATTENDU COMME RÉVÉLATEUR

Dans ce contexte, le prochain appel d'offres revêt une importance particulière. Au-delà du nombre de compagnies intéressées, les autorités algériennes attendent des propositions concrètes et des engagements financiers et opérationnels.

L'enjeu est de mobiliser les investissements étrangers pour intensifier l'exploration, développer les ressources disponibles et renforcer les capacités nationales de production. Pour l'Algérie, l'attractivité du domaine minier ne se mesurera donc pas uniquement aux manifestations d'intérêt des grandes compagnies. Elle dépendra surtout de leur capacité à passer des négociations aux contrats, puis des contrats aux investissements sur le terrain.

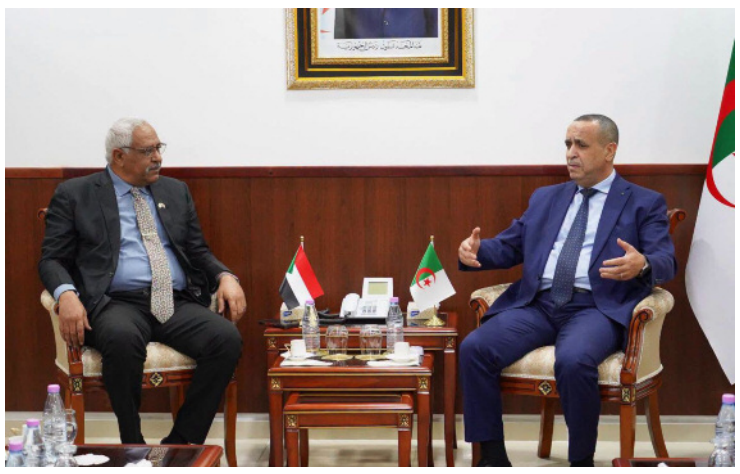
S.R.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE

Sonelgaz accélère la conquête des marchés africains

Du Sénégal au Soudan, le groupe public multiplie les initiatives pour exporter ses équipements, placer son expertise et nouer de nouveaux partenariats. Une stratégie qui vise à ouvrir des débouchés à ses filiales et à renforcer la présence algérienne dans le secteur énergétique continental.

Sonelgaz intensifie sa prospection en Afrique avec l'ambition de conquérir de nouveaux marchés et d'élargir le champ d'intervention de ses filiales. Partenariats industriels, transfert de savoir-faire, formation et assistance technique constituent les principaux leviers de cette stratégie. Les démarches engagées récemment au Sénégal et au Soudan illustrent cette volonté de transformer l'expertise algérienne en opportunités économiques sur le continent.



Au Sénégal, le groupe a accueilli, du 16 au 19 novembre, une délégation de la Société nationale d'électricité (SENELEC) pour examiner de nouvelles perspectives de coopération. La visite d'ELECTRO INDUSTRIES, à Tizi Ouzou, a notamment permis d'explorer les possibilités de fabrication de transformateurs électriques adaptés aux besoins du marché sénégalais. Une perspective qui pourrait ouvrir de nouveaux débouchés à cette filiale et donner une dimension commerciale au partenariat. Les discussions menées à Alger avec Sonelgaz International ont également porté sur le partage d'expérience dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ainsi que sur le transfert de compétences. Cette démarche est complétée par la formation de professionnels africains. Du 15 au 19 novembre, l'École des métiers de la production d'électricité de Ghardaïa a ainsi accueilli des stagiaires de la société SEMAF, opérant au Sénégal et au Mali, dans le cadre du Réseau africain des centres d'excellence en électricité (RACEE). Au Soudan, l'approche prend une dimension opérationnelle. Une délégation conduite par le directeur général de la compagnie d'électricité soudanaise, Abdallah Ahmed Mohamed Ali, a sollicité l'expertise de Sonelgaz pour contribuer à la réhabilitation des infrastructures électriques endommagées dans le pays. Reçue samedi 21 novembre par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, elle a obtenu l'assurance de la disponibilité de l'Algérie à accompagner cette démarche.

Une réunion technique entre les deux compagnies doit permettre d'évaluer les installations, d'identifier les besoins prioritaires et de définir les opérations de réparation et de maintenance. Un accord intergouvernemental est également envisagé pour encadrer cette coopération, qui pourrait inclure la formation des techniciens soudanais et le transfert de compétences.

À travers ces deux axes, Sonelgaz cherche à consolider son positionnement sur les marchés africains en s'appuyant sur une offre qui dépasse la seule fourniture d'équipements. L'ingénierie, la maintenance, la formation et l'accompagnement technique constituent autant de prestations susceptibles de renforcer son attractivité auprès des opérateurs du continent. L'enjeu est désormais de convertir ces contacts en contrats et en projets concrets, capables de générer de nouveaux marchés pour les filiales du groupe. Pour Sonelgaz, la conquête africaine passe ainsi par l'exportation de ses capacités industrielles et la valorisation durable de son savoir-faire.

FINANCES

Al Salam Algérie mise sur l'expertise tunisienne

Une délégation de la Banque Al Salam Algérie, conduite par son directeur général, Nacer Haïdar, a effectué une visite de travail auprès de la Société monétique Tunisie (SMT), dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux institutions et du développement des services liés à la carte de paiement internationale.

La délégation a été reçue par le nouveau directeur général de la SMT, Nizar Cheddad, et son équipe.

Selon la banque, cette visite a permis d'examiner les perspectives de coopération dans les domaines des services bancaires numériques et des solutions de paiement électronique, ainsi que les moyens de développer davantage le partenariat entre les deux établissements.

Cette initiative traduit leur volonté commune de renforcer les échanges d'expertise, de s'adapter aux évolutions technologiques et d'améliorer la qualité des services proposés à leurs clients, tout en explorant de nouvelles perspectives de coopération.

MÉCANISATION AGRICOLE

L'Algérie prospecte en Italie

Dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur agricole, la représentation consulaire algérienne à Milan a effectué une visite au salon international des machines et technologies agricoles « EIMA International », organisé à Bologne, en Italie. Cette visite a permis d'explorer les opportunités de coopération avec des entreprises spécialisées dans les équipements agricoles et d'identifier de nouvelles solutions technologiques. Les services consulaires ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à accompagner les opérateurs algériens dans leurs démarches de partenariat avec les entreprises étrangères.

PROJETS ROUTIERS À SIDI BEL-ABBÈS

Appel à rattraper les retards

Le wali de Sidi Bel-Abbès a souligné l'importance d'assurer un suivi régulier sur le terrain et de renforcer la coordination entre les différents intervenants.



Le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets relevant du secteur des travaux publics, tout en veillant au respect des délais contractuels de livraison et des normes de qualité. Selon des services de la wilaya, le wali a souligné, lors d'une réunion de la commission de suivi des projets du secteur des travaux publics, tenue lau milieu de la semaine dernière en présence des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra concernés ainsi que des représentants des entreprises de réalisation, des bureaux d'études et des laboratoires de contrôle, l'importance d'assurer un suivi régulier sur le terrain et de renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin de rattraper les retards enregistrés et de garantir la mise en service des infrastructures dans les délais impartis. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la situation et de l'état d'avancement des travaux de plusieurs projets structurants visant à moderniser le réseau routier, à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer la sécurité routière à travers le territoire de la wilaya. A ce titre, les participants ont passé en revue le taux d'avancement des travaux du projet de dédoublement de la route nationale n° 13 (RN 13), dans son deuxième tronçon reliant Sidi Bel-Abbès à Telagh, sur une distance globale de 45 km, dont 27 km pour le premier tronçon. La réunion a également porté sur le projet de réalisation de la rocade de contournement de la ville de Sidi Bel-Abbès, reliant la RN 13 au chemin de wilaya n 80 (CW 80), sur un linéaire de 10 km. Par ailleurs, les travaux d'aménagement des carrefours giratoires au niveau du tronçon dédoublé de la RN 13 ont également été examinés. Ce projet vise à faciliter la circulation automobile et à réduire les accidents de la route, selon la même source.

AQUACULTURE EN CAGES FLOTTANTES

Un nouveau projet d'investissement à Oran

Les travaux d'assemblage des cages flottantes destinées à un nouveau projet d'investissement dans le domaine de l'aquaculture se poursuivent dans la région de Kristel (commune de Gdyel), dans la wilaya d'Oran, appelé à contribuer au renforcement de la production locale de poissons et au développement de l'activité aquacole dans la wilaya, a indiqué, la semaine dernière, le directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, Abdelbasset Hamri. M. Hamri a précisé que le projet prévoit l'assemblage de huit cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du loup de mer, qui seront installées au large de Kristel dès l'achèvement des travaux d'assemblage. Cet investissement s'étend sur une superficie de 30 hectares en mer et prévoit des équipements comprenant 12 cages flottantes destinées à l'élevage de la dorade royale et du bar, ainsi que 40 filières pour la production de moules et d'huîtres. La capacité de production du projet devrait atteindre 960 tonnes de dorades royales et de loups de mer, en plus de 200 tonnes de moules et d'huîtres. Cette production devrait contribuer au renforcement de l'offre nationale en produits de la mer et à la diversification des sources d'approvisionnement du marché. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'aquaculture dans la wilaya d'Oran et à encourager les investissements dans ce domaine, en vue d'accroître les capacités de production, de renforcer la contribution du secteur à l'approvisionnement en produits de la mer et de créer des emplois.

TIMIMOUN

9 stations de téléphonie mobile en cours de réalisation

La wilaya de Timimoun lance la réalisation de 9 stations de téléphonie mobile pour couvrir ses routes nationales et soutenir les zones agricoles. Les travaux de réalisation de 9 stations relevant de 2 opérateurs de téléphonie mobile ont été lancés dans la wilaya de Timimoun, à l'effet d'assurer la couverture des axes de routes nationales (RN), a-t-on appris auprès de la Direction de la poste et des télécommunications. L'opération a pour objectif de couvrir les axes de routes nationales, d'améliorer la qualité des prestations de téléphonie et de renforcer la sécurité routière, en plus d'appuyer la dynamique de développement de la région, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Abdeslem Atia. Elle couvrira également les exploitations agricoles jouxtant la RN-51, dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des investisseurs activant dans le domaine des cultures stratégiques. Atia a annoncé d'autres projets stratégiques, qui seront lancés en 2027, afin de couvrir différentes concentrations d'habitants ainsi que le réseau de routes nationales (RN-6, RN-51 et RN-118), avec la mise en place de stations relais équipées des technologies les plus récentes de téléphonie mobile.

PRODUCTION DE LÉGUMES SECS

Relizane se prépare

Une superficie globale estimée à 1.580 hectares a été consacrée à la culture des légumineuses dans la wilaya de Relizane, au titre de la saison agricole 2026-2027. Le directeur des Services agricoles, Djellal Karmouï, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la superficie réservée à cette filière se répartit entre 180 hectares destinés à la culture des lentilles, 600 hectares aux pois chiches, 500 hectares aux fèves et 300 hectares aux petits pois. Il a ajouté que les agriculteurs ont entamé, récemment, les travaux de préparation des sols au niveau des terres destinées à accueillir ces cultures stratégiques, notamment dans les régions de Mendes et d'Oued Essalem, situées dans le sud de la wilaya, qui ont enregistré des résultats «encourageants» dans cette filière au cours des dernières années. Dans le cadre de l'accompagne ment de cette campagne, les agriculteurs concernés bénéficieront d'un encadrement et d'un suivi technique assurés par les cadres et les techniciens des services agricoles, à travers la fourniture des orientations nécessaires, la mise en œuvre de programmes de vulgarisation et de formation agricoles, ainsi que la mise à disposition de semences et d'engrais subventionnés, a précisé le responsable. Ces mesures visent à améliorer les rendements de ces cultures et à renforcer la production locale de légumineuses, considérées comme des cultures stratégiques occupant une place importante dans les programmes de développement du secteur agricole. Les services agricoles assureront également, tout au long de la saison agricole, un accompagnement régulier des agriculteurs sur le terrain, à travers des visites effectuées par des agronomes et des techniciens relevant des subdivisions agricoles réparties à travers les différentes daïras de la wilaya, en coordination avec la Chambre d'agriculture et les partenaires du secteur, a-t-on indiqué.

MASCARA

500 logements sociaux bientôt livrés

Un total de 38 logements publics locatifs (LPL) a été distribué, jeudi, dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération a concerné les communes de Mohammadia, qui a bénéficié de 18 logements, et de Bouhenni, avec 20 logements. Les autorités locales des daïras de Sig et de Mohammadia, en coordination avec les services de 'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), ont procédé à la remise des clés et des décisions d'attribution aux bénéficiaires. Par ailleurs, un quota de 500 logements publics locatifs, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, devrait être réceptionné prochainement. Les travaux de réalisation de ces logements enregistrent un taux d'avancement appréciable. Les travaux de réalisation de plus de 3.000 autres logements de la même formule se poursuivent également à travers les différentes communes de la wilaya, avec des taux d'avancement variant entre 20 et 95 %, selon la même source. A noter que la wilaya de Mascara a bénéficié, durant la période allant de 2020 à la fin du premier semestre de l'année en cours, d'un quota global de plus de 4.500 logements publics locatifs.

TÉBESSA ET BIR EL ATER

Plus de 200 logements sociaux attribués

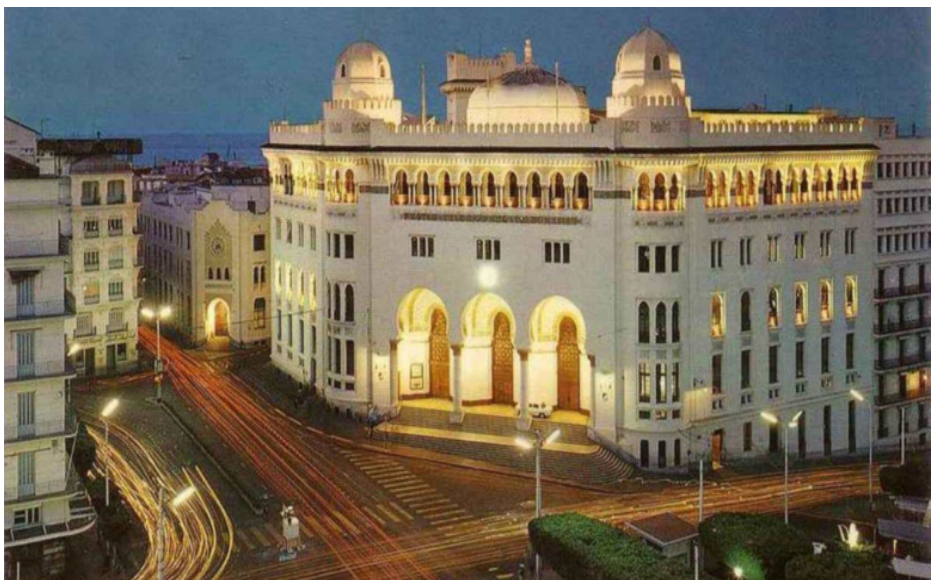
Les clés de 209 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires, jeudi dans les wilayas de Tébessa et de Bir El Ater, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Tébessa, Yacine Amokrane. La tranche de logements distribuée est constituée de 99 unités dans la commune d'Ouenza, 80 à Bir El-Ater et 30 à Négrine (wilaya de Bir El-Ater), a précisé le même responsable, ajoutant que l'opération a été supervisée par les cadres de l'OPGI. M. Amokrane a également rappelé que 444 LPL ont été distribués à leurs bénéficiaires, dans plusieurs communes, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Le directeur de l'OPGI a affirmé que ses services, qui couvrent les wilayas de Tébessa et de Bir El Ater, suivent de près les projets d'habitat en cours de réalisation afin qu'ils puissent être livrés dans les délais impartis.

TOURISME

Des opportunités d'investissement présentées à la diaspora

L'Algérie veut associer les membres de la diaspora au développement du secteur touristique.

La ministre du Tourisme Houria Meddahi a présidé jeudi dernier, une rencontre interactive par visioconférence dans ce sens. Cette rencontre a été co-présidée avec le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. Les consuls d'Algérie à Paris, Marseille, Strasbourg, Genève, Bruxelles et Metz ont également pris part à la réunion, qui a rassemblé aussi des opérateurs économiques, des investisseurs et des porteurs de projets issus de la diaspora établie dans nombre de pays européens. Cette rencontre a été consacrée à la présentation des opportunités d'investissement touristique en Algérie et à l'examen des moyens de renforcer la contribution des membres de la communauté nationale à l'étranger au développement de ce secteur important.



Lors de son intervention, la ministre a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, visant à renforcer la participation des membres de la communauté nationale à l'étranger dans le processus de développement national. Elle vise aussi «à tirer parti de leurs expériences, de leurs compétences et de leurs qualifications, en tant qu' atout stratégique et force motrice dans la construction d'une économie nationale diversifiée et durable». La ministre a expliqué que le tourisme est devenu un axe fondamental de la diversification économique et un moteur de création de richesse et d'emplois. Elle a également réitéré la vision stratégique et ambitieuse visant à accueillir 8 millions de touristes d'ici 2029, et à renforcer les capacités d'hébergement touristique en corrélation avec les atouts exceptionnels dont regorge le pays. Meddahi a invité les membres de la diaspora à s'impliquer activement dans cette dynamique, soulignant que leur contribution ne devrait pas se limiter à l'investissement financier, mais doit s'étendre à plusieurs volets à savoir le transfert d'expertise et de savoir-faire, le développement de méthodes de gestion modernes, la promotion de l'innovation et de la numérisation, la mise en place de partenariats avec des acteurs internationaux et la promotion de la destination algérienne sur les marchés étrangers et auprès des voyagistes.

MÉTÉO ALGÉRIE

Froid sibérien et pluies intenses attendus mercredi

Un changement marqué de la météo est attendu dès mercredi prochain avec du froid et des pluies intenses annoncés sur les régions du Nord. Un puissant creux dépressionnaire venu de l'ouest de l'Europe s'installe jusqu'à samedi 28 novembre. Selon les modèles numériques de prévision à longue échéance, le Nord change de temps dès la nuit de mardi. Le ciel devient nuageux, avec quelques pluies éparses. Les précipitations gagnent ensuite en intensité mercredi matin. Le système dépressionnaire pourrait apporter des cumuls de pluie dépassant localement 50 mm. L'air polaire sibérien qui accompagne la perturbation devrait également provoquer une forte baisse des températures en Algérie. Jusqu'à aujourd'hui, le ciel restera nuageux sur les régions côtières du Centre et de l'Est, avec quelques pluies éparses. Les régions de l'Ouest conserveront un temps dégagé. Les températures resteront fraîches durant la nuit et au petit matin, avec des valeurs comprises entre 10 et 19 °C. À la mi-journée, elles oscillent entre 20 et 27 °C dans les régions du Nord, contre 20 à 36 °C dans le Sud. L'alerte météo pour des vents s'étend à dix wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Alger, Tipaza et Chlef. Tipaza et Chlef restent concernées deux jours de suite. Mostaganem et Oran ne figurent plus dans la liste.

PALAIS AHMED-BEY DE CONSTANTINE

Le réservoir du zellige

Le palais Ahmed-Bey de Constantine conserve un patrimoine remarquable de plus de 47.000 pièces de zellige authentique, témoignant de la richesse de cet art décoratif ancestral et de son ancrage dans l'architecture algérienne.

Ces pièces remarquables du patrimoine national illustrent la diversité des motifs et la maîtrise d'un savoir-faire artisanal qui continue de susciter beaucoup d'intérêt de la part des amateurs et des professionnels. Présent dès la fin du Xe et le début du XIe siècle, dans plusieurs villes et monuments du pays dont Kalâa des Béni Hammad site inscrit au patrimoine mondial, cet art a évolué au fil des périodes historiques, donnant naissance à différentes déclinaisons régionales, sous l'influence de divers courants culturels, a précisé Mme Guebailia.

Des témoignages de cette évolution sont également relevés à Bejaïa, puis à Tlemcen, où s'est notamment développé le zellige dit qirati. Au palais Ahmed-Bey, les pièces recensées se distinguent par la variété de leurs motifs géométriques, figuratifs et floraux, auxquels s'ajoutent, plus rarement, des représentations animalières, notamment des paonneaux, a fait savoir la même source. Utilisé aussi bien dans la décoration des sols que des murs, le zellige repose sur l'assemblage minutieux de petites pièces pour former des compositions géométriques ou végétales, a-t-on expliqué. La directrice du musée a, par ailleurs, rappelé que la préparation de cette candidature a mobilisé des artisans de plusieurs régions du pays, notamment Constantine, Bejaia, Alger, Tipasa et Tlemcen, illustrant ainsi la dimension nationale de cet art authentique et la persistance de sa transmission.

CONCOURS PARRAINÉ PAR LA NASA

Quatre étudiantes algériennes primées

Cette compétition internationale annuelle d'innovation vise à encourager les participants du monde entier à exploiter les données scientifiques et spatiales. Quatre étudiantes de l'École supérieure en informatique de Sidi Bel Abbés ont remporté la première place de la phase locale du concours international NASA Space Apps Challenge 2026, organisé récemment dans la wilaya de Boumerdès, a annoncé vendredi leur établissement. Il s'agit de l'équipe «Vito 4», composée de Naïla Amouria, Ibtihal Bounadjar, Linda Madi et Asma Belkheir, qui s'est distinguée grâce à son projet innovant MyCrop , présenté dans le cadre du défi Field Shift: Adapting Farms with NASA Data . Celui-ci vise à exploiter les données scientifiques et spatiales pour développer des solutions technologiques aux défis auxquels est confronté le secteur agricole. Le projet consiste à développer une plateforme agricole interactive permettant aux agriculteurs de prendre des décisions plus précises en matière de rotation des cultures, grâce à des simulations réalistes des parcelles agricoles, à l'exploration de différents scénarios de production ainsi qu'à la comparaison des stratégies et à l'évaluation de leurs résultats face aux changements environnementaux. La plateforme repose également sur l'intégration des données de la NASA et des recherches scientifiques à un assistant intelligent fonctionnant grâce à un chatbot, afin de fournir aux agriculteurs des conseils et des orientations simplifiés, fondés sur des données scientifiques. Cette solution ambitionne ainsi de mettre les technologies numériques et l'intelligence artificielle au service du développement agricole. Cette distinction témoigne des capacités d'innovation des compétences estudiantines algériennes et de leur aptitude à transformer les connaissances académiques en projets technologiques concrets. La sélection du projet MyCrop parmi les candidats en lice pour la phase mondiale ouvre, par ailleurs, de nouvelles perspectives à l'équipe pour représenter l'Algérie dans cette compétition internationale.

CASNOS

Campagne de sensibilisation destinée aux médecins

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) lancera, à partir d'aujourd'hui, une campagne nationale de sensibilisation destinée aux médecins, portant sur l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi que sur les facilités mises en place en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, a indiqué hier, un communiqué de la Caisse. «En application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la couverture sociale, et dans le cadre de la poursuite des efforts de sensibilisation et d'information déployés par la CASNOS, la Caisse lance une campagne de sensibilisation au profit des médecins, du 22 au 30 novembre 2026», précise la même source.

Placée sous le slogan «CASNOS... Nos médecins, votre sécurité est la garantie de votre avenir», cette campagne vise à «faire connaître aux médecins leurs différents droits et obligations en matière de sécurité sociale, à les sensibiliser à l'importance de l'affiliation et de la couverture sociale, ainsi qu'à mettre en avant les facilités et les mesures souples adoptées en matière de paiement des cotisations». Cette campagne constitue également «une occasion de présenter les différents services numériques mis à la disposition des affiliés de la CASNOS, notamment l'espace 'Damancom', accessible 24h/24, 7j/7», conclut le communiqué.

TÉHÉRAN ET WASHINGTON

Un bras de fer sans issue

Téhéran se dit prêt à négocier, mais refuse de renoncer à ses lignes rouges, tandis que Trump juge les conditions iraniennes inacceptables.

Malgré les tensions persistantes et les menaces d'une nouvelle escalade militaire, l'Iran affirme continuer de miser sur la voie diplomatique pour mettre fin à la guerre avec les États-Unis. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réitéré la volonté de Téhéran de parvenir à un accord durable, tout en exigeant des garanties sur le sérieux des engagements américains. Une position à laquelle le président Donald Trump oppose des réserves, estimant que les propositions iraniennes ne répondent pas à ses exigences.

Dans une déclaration, Abbas Araghchi a indiqué que son pays cherchait avant tout à conclure un accord garantissant l'absence de nouvelles confrontations militaires. Il a précisé que l'Iran attendait des garanties concrètes quant à la sincérité de Washington avant d'engager davantage les négociations. Des discussions ont également été menées avec les médiateurs sur les mécanismes et les mesures susceptibles de rétablir la confiance entre les deux parties.

Toutefois, Téhéran entend préserver ses lignes rouges, notamment le maintien de l'uranium enrichi sur son territoire. Malgré cette exigence, le chef de la diplomatie iranienne s'est dit convaincu de la possibilité de parvenir à une « solution équitable ».

De son côté, Donald Trump a reconnu que l'Iran souhaitait parvenir à un accord, tout en jugeant les conditions proposées incompatibles avec ses attentes. « Ils veulent parvenir à un accord, mais ils ne veulent pas d'un accord qui me soit acceptable



», a-t-il déclaré vendredi lors d'une conférence de presse.

Sur le terrain diplomatique, les efforts de médiation se poursuivent. Le Qatar a confirmé la tenue, mardi, d'une rencontre entre des responsables qataris et iraniens, consacrée au rapprochement des positions et à la réduction des divergences entre les propositions avancées. Une initiative qui témoigne de la poursuite des tentatives régionales pour trouver une issue à la crise.

Parallèlement, Washington maintient sa stratégie de pression économique sur Téhéran. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a révélé qu'il séjournait toujours dans une base militaire américaine après avoir reçu des menaces attribuées à l'Iran, sans en préciser la nature. Dans un entretien accordé à CNBC, il a assuré que ces menaces ne modifieraient pas la politique américaine. « Si les Iraniens me prennent pour cible, cela signifie qu'ils subissent des pressions. Nous continuerons à exercer cette pression sur eux », a-t-il affirmé.

TÉHÉRAN DÉNONCE LE RECUL DE L'INFLUENCE AMÉRICAINE

Dans ce climat de confrontation, Mohammad Mokhber, conseiller du guide suprême iranien Mojtaba Khamenei, a estimé que les États-Unis ne disposaient plus des moyens nécessaires pour mobiliser un soutien international contre l'Iran. Dans une publication sur le réseau social X, vendredi, il a considéré que le sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, organisé en Chine, avait adressé un message clair à la région sur le recul de l'influence américaine. Il a également rappelé les sept conditions iraniennes pour la réouverture du détroit d'Ormuz.

Sur le plan militaire, Donald Trump semble, pour sa part, avoir reporté à l'année prochaine toute décision concernant d'éventuelles nouvelles frappes de grande ampleur contre l'Iran. Ce report marque un décalage par rapport au calendrier qu'il avait précédemment associé aux élections américaines de mi-mandat, organisées ce mois-ci. Face à cette perspective, Téhéran accélère la reconstitution de son arsenal de missiles et renforce la protection de ses installations militaires et nucléaires souterraines. Selon plusieurs sources occidentales, ces mesures visent à préparer le pays à d'éventuelles nouvelles frappes américaines et sionistes.

Entre initiatives diplomatiques, exigences contradictoires et préparatifs militaires, les perspectives d'un règlement durable restent incertaines. Si Téhéran continue d'afficher son ouverture aux négociations, les divergences avec Washington, notamment sur les garanties de sécurité et le dossier nucléaire, constituent toujours des obstacles majeurs à une désescalade.

R.I/Agences

LIBAN

Salam veut rétablir le monopole de l'État sur les armes

À l'occasion de la célébration de l'indépendance du Liban, le Premier ministre Nawaf Salam a réaffirmé, vendredi, la nécessité de préserver la souveraineté nationale et de garantir à l'État le monopole des décisions de guerre et de paix. Dans une déclaration publiée sur son compte sur le réseau social X, le chef du gouvernement a estimé que l'indépendance du pays ne pouvait être pleinement réalisée sans la récupération de l'ensemble du territoire national et le rétablissement de l'autorité de l'État sur toutes les régions du pays. Nawaf Salam a notamment insisté sur la nécessité de mettre fin à l'occupation sioniste et de garantir le retour « sûr et digne » des populations déplacées dans leurs villes et villages. Il a assuré que son gouvernement ne ménagerait aucun



effort pour atteindre cet objectif, considérant que la récupération de l'intégralité du territoire constitue une condition essentielle à l'accomplissement de l'indépendance. Le Premier ministre a également souligné que la souveraineté nationale impliquait que le Liban puisse prendre ses décisions en toute liberté, sans dépendance ni influence extérieure. Dans cette perspective, il a défendu le principe d'un État seul détenteur du pouvoir de décider de la guerre et de la paix, sans partage ni contestation de cette prérogative. Cette vision suppose également, selon lui, que les institutions nationales exercent leur autorité sur l'ensemble du territoire grâce à leurs propres forces, sans qu'aucune arme ne demeure en dehors du contrôle de l'État. Une déclaration qui remet au centre du débat politique libanais la question du monopole des armes et du rôle des institutions nationales dans la préservation de la souveraineté du pays.

PAS DE RECUL SUR LES ENGAGEMENTS

Conscient de l'ampleur des défis auxquels son gouvernement est confronté pour concrétiser ces objectifs, Nawaf Salam a néanmoins assuré qu'il n'était pas question de revenir sur les décisions et les engagements pris. Il a appelé les Libanais à avoir confiance dans la détermination des autorités à poursuivre leur mise en œuvre, affirmant qu'il n'y aurait « ni recul ni relâchement ».

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, réitéré son engagement à poursuivre le processus de réformes avec détermination et persévérance. Il a plaidé pour la construction d'un État juste et capable, fondé sur une souveraineté complète, une seule armée et un seul drapeau. À travers cette déclaration, Nawaf Salam entend inscrire la question de l'indépendance au-delà de sa dimension symbolique, en la liant directement au rétablissement de l'autorité de l'État, à la fin de l'occupation sioniste et à la consolidation des institutions nationales. Un projet qu'il présente comme indispensable pour répondre aux aspirations des Libanais et garantir un avenir aux générations futures.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

Rebecca Grynspan prend l'avantage

Le Conseil de sécurité des Nations unies a organisé, vendredi, un nouveau tour de scrutin préliminaire pour départager les candidats au poste de prochain secrétaire général de l'ONU. Cette fois, le vote s'est déroulé à l'aide de bulletins de couleur, permettant de connaître la position des cinq membres permanents du Conseil.

Selon les résultats ayant filtré de la réunion, Rebecca Grynspan arrive en tête avec dix voix d'encouragement contre quatre voix de non-encouragement, dont deux bulletins rouges émis par des membres permanents.

Raphaël Grossi se classe en deuxième position avec huit voix favorables et six défavorables, dont deux bulletins rouges. Caroline Rodriguez-Birkett a, pour sa part, obtenu six voix d'encouragement contre six voix de non-encouragement.

La candidate des Émirats arabes unis, Lana Nusseibeh, a recueilli sept voix favorables et six défavorables, dont trois bulletins rouges provenant des membres permanents.

Les autres candidats ont enregistré des résultats moins favorables. Olara a obtenu trois voix d'encouragement contre douze voix de non-encouragement. Le candidat turc Feridun Sinirlioğlu a, quant à lui, recueilli cinq voix favorables et dix défavorables, dont quatre bulletins rouges.

Ce scrutin, qualifié de sondage indicatif, constitue une étape informelle du processus de sélection du prochain secrétaire général. Il permet aux membres du Conseil de sécurité d'évaluer le niveau de soutien dont bénéficie chaque candidat, ainsi que les éventuelles oppositions des cinq membres permanents.

À l'issue des consultations, le Conseil de sécurité devra recommander un candidat à l'Assemblée générale des Nations unies, qui procédera à sa nomination.

FIFA

Infantino rallie la CAF et la CONMEBO

Acclamé à Abuja en présence de Philippe Diallo, le président sortant de la FIFA consolide ses appuis à quatre mois de l'élection prévue le 18 mars 2027 à Rabat.



La campagne pour la présidence de la FIFA prend une nouvelle tournure. Après avoir obtenu le soutien unanime de la CONMEBOL, Gianni Infantino vient également de recevoir celui de la Confédération africaine de football (CAF). Réunis à Abuja, les représentants des 54 fédérations africaines ont affiché leur appui au président sortant, en présence de son concurrent français, Philippe Diallo.

Lors de l'assemblée générale de la CAF, le président Patrice Motsepe a invité les représentants des fédérations à applaudir Infantino, avant de réaffirmer le soutien de l'instance africaine à sa candidature pour le scrutin du 18 mars 2027 à Rabat. « Vous êtes notre candidat, monsieur Infantino », a-t-il déclaré, saluant son engagement en faveur du développement du football africain. Il a également annoncé que chaque association membre recevrait 25 millions de dollars à compter du 1er janvier 2027.

Présent à Abuja, Philippe Diallo, président de la Fédération française de football, est resté discret et n'a pas pris la parole. Il s'est levé avec les autres représentants, sans toutefois applaudir son concurrent.

Cette déclaration de soutien intervient après celle de la CONMEBOL, qui avait déjà renouvelé à l'unanimité son appui à Infantino. Les dix fédérations sud-américaines et les 54 associations africaines affichent ainsi leur position en faveur du président sortant.

Pour être élu à la tête de la FIFA, le 18 mars prochain, chaque candidat devra obtenir au moins 106 voix sur les 211 associations membres disposant du droit de vote. Face à ces soutiens annoncés, Philippe Diallo et le Japonais Kozo Tashima devront également faire valoir leurs arguments auprès des autres fédérations nationales.

CAN FÉMININE U17

La CAF ouvre les candidatures

Le Comité exécutif (ComEx) de la Confédération africaine de football (CAF) a approuvé vendredi à Abuja, au Nigeria, la création de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine U17, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans le développement du football féminin sur le continent, annonce la CAF dans un communiqué. Selon la faîtière, cette nouvelle compétition offrira davantage d'opportunités aux jeunes footballeuses africaines de se mesurer au niveau international, d'acquérir une expérience précieuse et de développer leur potentiel.

Le Comité exécutif a également approuvé l'ouverture du processus de candidature à destination des membres souhaitant accueillir la première édition de cette compétition. Lors de cette rencontre, l'instance présidée par le président de la CAF, Patrice Motsepe, a approuvé l'ouverture du processus de candidature pour l'organisation de la CAN féminine 2028. Les pays intéressés ont un délai de trois semaines pour soumettre leur dossier de candidature pour accueillir la compétition prévue en mars et avril 2028, après des éliminatoires qui devraient débuter en avril 2027.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ARBITRAGE

Le ComEx a par ailleurs examiné les initiatives pour améliorer la qualité, la cohérence et le professionnalisme de l'arbitrage dans le football africain. A ce sujet, le président de la Commission des arbitres, Olivier Safari Kabene, a présenté plusieurs initiatives

Il s'agit du «Projet CAF des arbitres d'élite», dont le premier stage de formation est prévu au cours de la dernière semaine de novembre 2026. Ensuite, l'initiative «Nouvelle génération d'arbitres» destinée à former et à accompagner la prochaine génération d'arbitres africains sera lancement prochainement. Enfin, le «Manuel des arbitres de la CAF» poursuivra l'élaboration de directives et de normes visant à garantir un arbitrage cohérent et de haut niveau dans l'ensemble des compétitions de la CAF.

BAYERN MUNICH

Trois mois d'absence pour Harry Kane



L'attaquant du Bayern Munich, Harry Kane, a été opéré avec succès de la cheville gauche dans la nuit de vendredi à samedi, après une déchirure de la syndesmose. Le Ballon d'Or 2026 devrait être éloigné des terrains pendant au moins trois mois, avec un retour espéré en mars 2027.
Blessé vendredi soir, l'international anglais a subi une intervention chirurgicale dont le bon déroulement a été confirmé par le Bayern Munich. Une absence qui représente un sérieux coup dur pour le club bavarois, privé de son meilleur buteur dans une période importante de la saison. Sur ses réseaux sociaux, Kane s'est dit déçu par cette blessure, tout en affichant sa détermination à revenir plus fort. « Je reviendrai frais et prêt pour le moment décisif de la saison ! », a promis l'attaquant anglais.

LIVERPOOL

Virgil van Dijk entretient le flou

L'avenir de Virgil van Dijk à Liverpool reste incertain. En fin de contrat à l'issue de la saison, le capitaine des Reds a reconnu ne pas savoir où il évoluera lors du prochain exercice. À 36 ans, le défenseur néerlandais préfère, pour le moment, se concentrer sur les échéances sportives de son équipe. Interrogé par Sky Sports sur son avenir, van Dijk a laissé toutes les options ouvertes. « Le plus important pour moi, c'est de me sentir bien et de prendre soin de moi. À mon avis, j'ai encore de nombreuses années devant moi. On verra bien ce qui se passera après cette saison », a-t-il déclaré. Relancé sur une éventuelle décision concernant son prochain club, le capitaine des Reds s'est montré tout aussi évasif. « Si quelqu'un affirme savoir ce que je vais faire la saison prochaine, c'est faux. À l'heure où je vous parle, je n'en ai aucune idée non plus », a-t-il précisé. Le défenseur assure toutefois rester serein et concentré sur les objectifs immédiats de Liverpool. « Je me concentre uniquement sur ce que je peux contrôler. Pour l'instant, c'est le match contre Manchester United. Ensuite, nous nous concentrerons sur la Ligue des champions et nous verrons ce qui se passera l'année prochaine », a-t-il conclu.

LIGUE DES NATIONS

France-Espagne en quarts de finale

Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des Nations a réservé un choc entre la France et l'Espagne. Les deux sélections s'affronteront les 25 et 28 mars prochains, avec un match aller en Espagne et le retour en France.
Les autres affiches opposeront les Pays-Bas au Portugal, la Belgique à l'Allemagne et la Norvège à l'Angleterre.
Le tirage des quarts de finale :
- Espagne – France
- Norvège – Angleterre
- Pays-Bas – Portugal
- Belgique – Allemagne

En cas de qualification, les Français retrouveront en demi-finales le vainqueur du duel entre les Pays-Bas et le Portugal.

FC BARCELONE

Onze prolongations actées

Sous l'impulsion de Joan Laporta, Deco poursuit la consolidation de l'effectif barcelonais. En deux ans, le directeur sportif a obtenu la prolongation de onze joueurs, dont Lamine Yamal, Pedri, Gavi, Pau Cubarsí, Raphinha et Frenkie de Jong. Le dernier en date est le jeune Xavi Espart, engagé jusqu'en 2030. La direction catalane souhaite préserver ses jeunes talents et maintenir une ossature compétitive sur le long terme. Les dossiers de Marc Bernal et Gerard Martín sont également à l'étude. Cette stratégie doit toutefois composer avec les contraintes financières du club, soucieux de maîtriser sa masse salariale tout en préparant l'avenir.

REAL MADRID

Mourinho recadre ses adjoints

Malgré les huit victoires consécutives du Real Madrid, José Mourinho ne tolère aucun relâchement. Selon le quotidien espagnol AS, le technicien portugais a vivement rappelé à l'ordre ses adjoints lors d'un entraînement, mécontent du retard pris dans la préparation du terrain et du matériel. Une réaction qui illustre son exigence permanente. Pour le Special One, les bons résultats ne doivent jamais conduire à la déconcentration. La discipline, la ponctualité et le souci du détail restent des principes incontournables, même lorsque tout va bien.

SAUDI PRO LEAGUE

Al-Ahli fait chuter Al-Nassr

Al-Ahli a renversé Al-Nassr (3-1), vendredi à Djeddah, lors du match en retard de la 9e journée de la Saudi Pro League. Malgré l'ouverture du score de Cristiano Ronaldo (14e), les locaux ont égalisé par Galeno avant la pause. Le Portugais a ensuite manqué un penalty (18e), tandis qu'Ivan Toney (71e) et Roger Ibañez (75e) ont assuré la remontada.
Cette victoire permet à Al-Ahli de consolider sa quatrième place avec 24 points, à quatre longueurs d'Al-Nassr, troisième avec 28 unités.

MC ALGER

Khaled Benyahia sur le départ

Sous pression après deux revers consécutifs, le technicien tunisien voit son avenir s'assombrir à quelques jours du début de la phase de groupes de la Ligue des champions.

Le MC Alger traverse une période particulièrement délicate. Battu lors de ses deux dernières sorties face à la JS El Biar puis à l'Olympique Akbou, le champion d'Algérie pourrait se séparer de son entraîneur tunisien, Khaled Benyahia. Selon plusieurs sources, la direction mouloudéenne aurait déjà pris la décision de mettre fin à sa collaboration avec le technicien, dont le départ pourrait être officialisé dans les prochaines heures. Cette série de mauvais résultats a provoqué une vive réaction au sein du club algérois. Alors que les attentes étaient élevées en ce début de saison, ces deux revers consécutifs ont accentué la pression sur le staff technique et les dirigeants. La situation est d'autant plus préoccupante que le Mouloudia s'apprête à retrouver la scène continentale avec de grandes ambitions.



LA LIGUE DES CHAMPIONS EN TOILE DE FOND

L'urgence est également dictée par le calendrier africain. Dans moins de dix jours, le MCA se déplacera en Tanzanie pour affronter Young Africans, à l'occasion de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF.

Un rendez-vous important que les dirigeants ne souhaitent pas aborder dans un climat d'incertitude. Un éventuel départ de Benyahia pourrait ainsi provoquer un électrochoc et permettre à l'équipe de retrouver rapidement sa stabilité avant cette échéance continentale. Reste à savoir quelle solution sera retenue pour assurer la succession du technicien tunisien et préparer les prochaines rencontres.

LE MCA MONTE AU CRÉNEAU CONTRE L'ARBITRAGE

Parallèlement au dossier de l'entraîneur, la direction mouloudéenne a également réagi à la suite de la défaite face à l'Olympique Akbou. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le club a vivement contesté plusieurs décisions arbitrales, estimant que des erreurs graves et déterminantes avaient pesé sur l'issue de la rencontre.

Le Mouloudia a annoncé son intention de saisir officiellement les instances compétentes de la Fédération algérienne de football (FAF), ainsi que la Direction technique de l'arbitrage. Il réclame notamment l'ouverture d'une enquête urgente sur la prestation de l'arbitre central et de ses assistants.

La direction algéroise entend ainsi défendre les intérêts du club par les voies réglementaires et refuse que des décisions arbitrales puissent compromettre ses ambitions sportives. Entre les mauvais résultats, le possible départ de Khaled Benyahia et la polémique autour de l'arbitrage, le MC Alger traverse une zone de turbulences à un moment crucial de sa saison. À quelques jours de son entrée en lice en Ligue des champions, le champion d'Algérie est désormais sous pression et doit rapidement retrouver le chemin des résultats.

Raik G.

Première victoire de l'ASO Chlef

La dixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, bouclée avant-hier, a donné lieu à la première victoire de la saison pour l'Aso Chlef, suite à son succès face à l'USM Khenchela (2-1). Idem pour le MC Oran, qui en prenant le dessus sur la JS Sazoura (2-1), a renoué avec le succès, après une longue série de résultats défavorables. Quant à l'Entente de Sétif, elle a pu éviter la défaire à domicile alors qu'elle était menée au score par l'US Biskra (1-1).

LIGUE 2 AMATEUR

Le trio de tête maintient le cap

Le GC Mascara, l'USM Blida et le RC Kouba ont conforté leurs positions en tête du groupe Centre-Ouest, à l'occasion de la 10e journée de Ligue 2 amateur, marquée notamment par la large victoire de l'USM El Harrach sur le terrain du NA Hussein-Dey (4-1).

Le GC Mascara et l'USM Blida ont signé deux succès respectivement face au MC Saïda (3-0) et à la JSM Tiaret (2-1). Les deux équipes totalisent 24 points, avec un avantage à la différence de buts pour le club de Mascara. Le RC Kouba suit à la troisième place avec 22 points, après sa précieuse victoire à l'extérieur contre le RC Arbaâ (1-0). De son côté, l'ES Mostaganem a remporté le derby face à l'ASM Oran (2-1), consolidant sa quatrième place avec 18 points. L'IRB Sidi M'Hamed Benali et l'USM El Harrach suivent avec 17 unités. Cette dernière a marqué les esprits en infligeant une lourde défaite au NAHD (4-1). Dans les autres rencontres, l'ESM Koléa a dominé le WA Tlemcen (2-0), tandis que le MC El Bayadh s'est imposé face à la JS Taghit (2-1).

Dans le groupe Centre-Est, la 10e journée a débuté vendredi par un match nul vierge entre le CA Batna et la JSM Skikda (0-0). Les autres rencontres, programmées hier, devaient notamment permettre aux trois co-leaders, le MSP Batna, la JS Azazga et le MO Béjaïa, tous crédités de 17 points, de défendre leur fauteuil. La JSM Skikda occupe provisoirement la quatrième place avec 16 unités.

MANCHESTER CITY

Ait-Nouri en route vers Turin

En manque de temps de jeu à Manchester City, Rayan Aït-Nouri pourrait changer d'air dès le prochain mercato hivernal. Selon La Gazzetta dello Sport, l'international algérien aurait donné son accord de principe à la Juventus Turin pour un éventuel transfert en janvier.
Arrivé à l'été 2025 en provenance de Wolverhampton, le latéral gauche de 25 ans peine à s'imposer chez les Citizens et souhaiterait retrouver davantage de responsabilités. La principale difficulté réside toutefois dans la formule du transfert : la Juventus privilégierait un prêt, tandis que Manchester City souhaiterait une vente définitive.
Liverpool, Naples et le FC Barcelone suivraient également le défenseur algérien. La Vieille Dame aurait néanmoins pris une longueur d'avance dans ce dossier, même si l'issue des négociations reste incertaine.

FEYENOORD

Hadj Moussa doublement récompensé

Anis Hadj Moussa poursuit sa belle saison aux Pays-Bas. L'international algérien a été élu meilleur joueur du mois d'octobre par le Feyenoord Rotterdam et a également remporté le prix du plus beau but de la même période.
Avec huit buts et trois passes décisives en 15 rencontres toutes compétitions confondues, l'ailier de 24 ans confirme son importance au sein de l'effectif néerlandais.
Cette double distinction intervient toutefois dans un contexte d'incertitude physique. Récemment touché, Hadj Moussa pourrait manquer le déplacement à Porto, mardi prochain en Ligue des champions, ainsi que le choc face à l'Ajax Amsterdam en championnat. Le Feyenoord espère récupérer son joueur pour ces deux rendez-vous importants.

HULL CITY

Belloumi de retour

Bonne nouvelle pour Mohamed Belloumi. L'international algérien est totalement rétabli et devrait être titularisé à l'occasion de la réception de Brighton, cet après-midi, au stade MKM. Absent lors de la défaite contre Arsenal (1-0) et durant le dernier rassemblement de la sélection nationale, l'ailier a reçu le feu vert de son entraîneur, Sergej Jakirovic, qui a confirmé qu'il était « complètement rétabli ».
Auteur de trois buts et trois passes décisives en championnat, Belloumi est impliqué dans six des onze réalisations de Hull City cette saison. Son retour constitue ainsi un renfort de poids pour les Tigers. Il devrait prendre la place de Mohamed-Ali Cho pour épauler Oli McBurnie en attaque.
De son côté, Brighton sera privé de plusieurs joueurs, dont Kaoru Mitoma, Zadok Yohanna et Evan Ferguson.

MONDIAUX DE JUDO

Oussama Abdelhak Hezil décroche l'argent

Le judoka algérien Oussama Abdelhak Hezil a remporté la médaille d'argent dans la catégorie des -73 kg aux Championnats du monde juniors 2026, disputés à Tachkent (Ouzbékistan), après sa défaite en finale face au Russe Pavel Koluverdov.

Hezil a réalisé un excellent parcours pour atteindre la finale. Il a successivement éliminé le Géorgien Gigi Gionashvili, le Turkmène Alamyrat Anagurbanov et le Canadien Fahd Fethan, avant de prendre le dessus sur le Japonais Yura Yokudo en quarts de finale. En demi-finale, il a écarté l'Égyptien Youssef El Kassar pour s'offrir une place en finale.

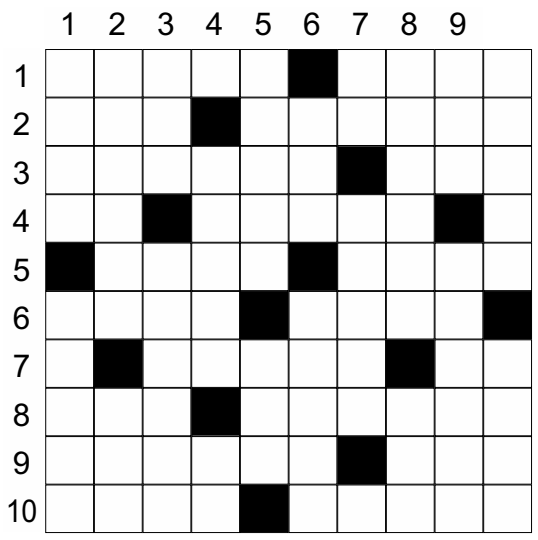
Opposé au Russe Pavel Koluverdov dans l'ultime combat, le représentant algérien s'est finalement incliné, terminant ainsi sur la deuxième marche du podium.

Cette médaille vient enrichir le palmarès du judo algérien et confirme le potentiel de la relève nationale sur la scène internationale. L'Algérie participe à ces Mondiaux avec cinq athlètes. Outre Hezil, la sélection nationale compte Salah Eddine Moudetere et Mohamed Amine Degouah (-66 kg), Dounia Berrahoual (-63 kg) et Mohamed Chérif Dahmani (+100 kg).

Organisée sous l'égide de la Fédération internationale de judo (IJF), cette compétition réunit 590 judokas, dont 317 garçons et 273 filles, représentant 82 pays.



Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Capitale - Touchée.
2- Animal pourvue de longues oreilles - Bouts de seins. 3- Sont ainsi pour celui qui leur est l'oncle - Propre. 4- Traque officielle - Mot latin signifiant au-delà. 5- Asphyxie par immersion - Mesure agraire. 6- Test (mélangé) - Trouble. 7- Travaille - Symbole chimique du sodium. 8- Boisson alcoolisée (inversé) - Horrible à supporter. 9- Tourner violemment - Couleur anglaise. 10- Prince troyen - Rideau.

VERTICALEMENT

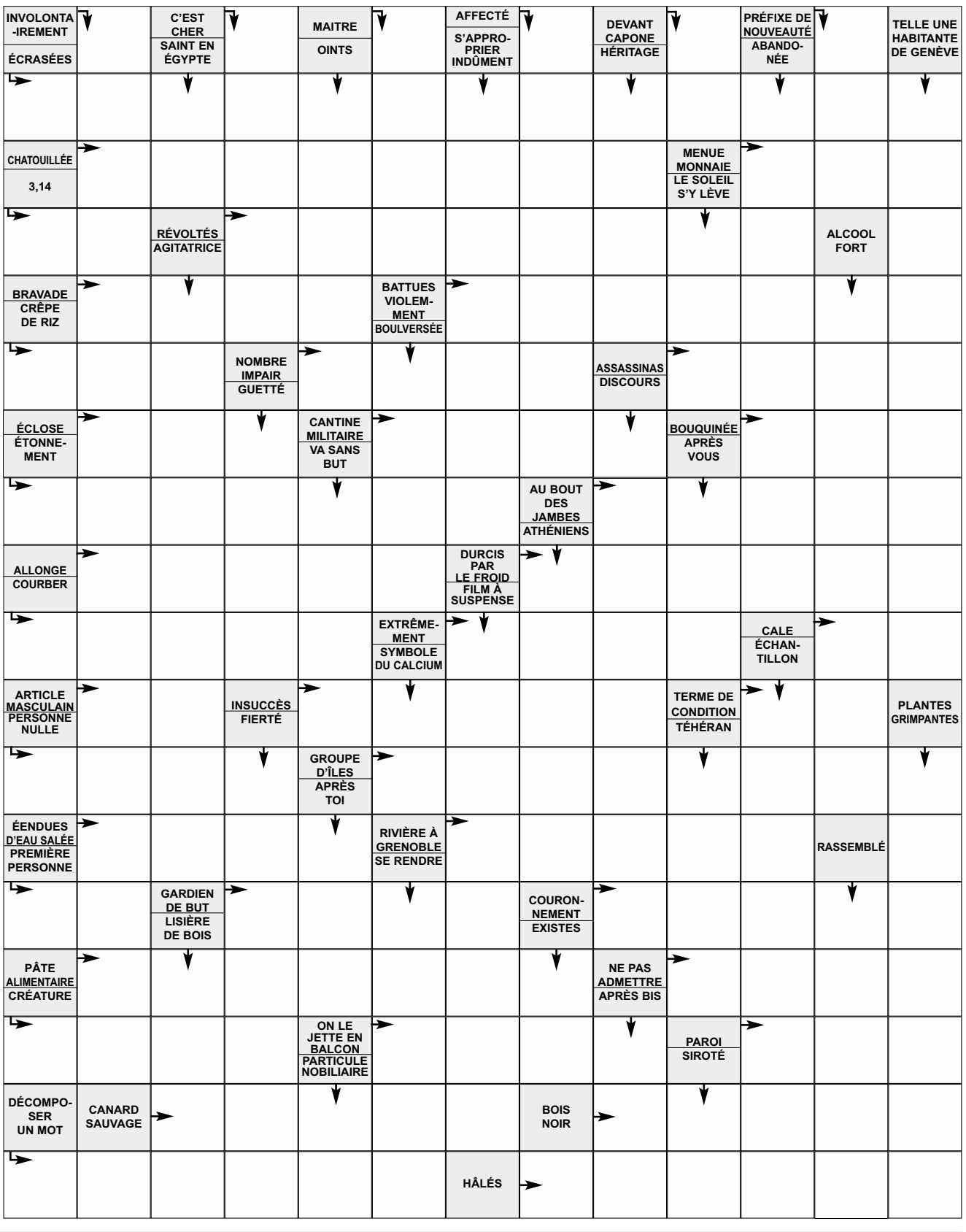
1- En si grand nombre - Sonne. 2- Associations - Atome portant une charge électrique. 3- Issue - Produit artistique. 4- Préparés par le feu - Préposition. 5- Mémorial - Rayon (inversé). 6- Point cardinal - Greffes. 7- Conjonction - Avancer par voie maritimes. 8- Principauté - Métal précieux en langue espagnole. 9- Article - Passer le linge à l'eau. 10- Poursuivie en justice - Greffes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Bllocage Blaucage Blokage Blocage	Blasphème Blaspheme Blasphèmme Blasephème
Pragmatic Praguematque Pragmatique Pragumatik	Rogatoire Raugatoire Roguatoire Rogatoir

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Instrument de mesure

ACTIVITÉ
ACTRICE
ADHÉSIF
AGRUMES
ALIMENTS
AMERTUME
BÉJAÏA
BREF
CARNET
CENDRIER
CERNES
CEUX
CIGARES
COUDE
DÉÇU
DÉFENDRE
DYNASTIE
ECRIT
ESTIME
ETRENNE
EVITER
EXCUSE
FLEURS
GÉNÉRAL
GIVRÉE
GOMME
HABITATION
INTERNE
IVRESSE
MAJESTUEUX
MASQUE
MÉCANISME
MENTALE
MÉTHODE
MIGRAINE
MONTAGE
MOQUETTE
MOULINETTE
MOUTARDE
NATAL
NETTOYAGES
NOEUD
NUTRITION
OREILLE
ORGANISATION
OUVRIER
PÉNAL
PRIÈRE
QUALITÉ
RÊVE
REVOLVERS
ROI
SALIN
SARDINE
SAUVAGE
SECTION
SEIZE
SNOB
SORTILÈGE
SOURDINE
STAR
STÈRE
SUPPORTER
TAILLEUR
TAROT
TARTINE
TERRE
TIGRESSE
TOUR
TOURTE
TRAVESTI
URÉE
VIEUX
VIS
XÉNON

M	A	S	Q	U	E	N	O	N	E	X	U	E	U	T	S	E	J	A	M
E	C	O	U	D	E	P	R	O	E	H	X	L	R	O	O	T	M	C	O
T	T	R	A	E	N	S	E	I	R	U	E	A	E	U	U	E	A	T	U
H	I	T	L	G	I	E	T	T	E	A	V	T	E	R	R	O	A	R	T
O	V	I	I	A	D	N	I	I	T	E	M	N	R	T	D	R	T	I	A
D	I	L	T	V	R	R	V	R	S	E	R	E	U	E	I	E	G	C	R
E	T	E	E	U	A	E	E	T	C	E	N	M	D	E	N	R	C	E	D
S	E	G	O	A	S	C	I	U	T	I	E	I	M	U	E	N	V	U	E
T	E	E	M	S	D	S	A	N	E	C	G	N	L	S	E	O	E	X	S
N	E	I	E	O	E	H	I	R	A	R	O	A	S	U	L	O	C	N	T
E	R	R	Z	M	Q	E	E	N	N	I	E	E	R	V	O	U	N	O	I
M	V	T	U	E	M	U	I	S	T	E	C	I	E	E	S	M	U	I	M
I	I	R	O	M	E	S	E	A	I	T	T	R	R	E	V	R	T	T	E
L	G	G	O	R	M	I	S	T	I	F	S	T	E	D	U	E	A	A	L
A	R	G	R	E	A	I	T	O	T	E	L	L	O	E	N	R	R	T	A
I	I	L	S	A	N	T	N	S	R	E	L	E	L	Y	T	E	L	I	R
A	R	I	A	A	I	I	I	E	A	I	R	L	U	I	A	A	C	B	E
J	V	O	G	N	L	N	I	R	E	N	I	R	N	R	T	G	R	A	N
E	U	R	I	A	E	R	E	R	C	A	Y	E	E	A	S	E	E	H	E
B	O	N	S	U	P	P	O	R	T	E	R	D	N	E	F	E	D	S	G

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

CERTAINE - OSLO - QUESTIONNE - N - OUI - SIGNIFIE - INCISE - AINSI - USEES - RAIE - CD - IS - TEINT - MAI - ET - PAPAS - HALO - ICONE - EMIRAT - COR - CEP - ELIDE - NOCE - ROTA - ES - UNIE - MONTRER - ESSAI - TRACAS - CRIARDE - ENA - E - ERMITE - TRAM - FER - E - ARRETEE - MENSONGE - ERE - RUSE - UT - RASAS.

VERTICALEMENT

REQUISITIONNER - EMU - RUINES - CROISIERES - OTE - CE - PO - CESAR - NE - ASSISTANCE - ARMES -TITIS - EPEE - MIDI - OU - NIGERIA - PRO - ETANT - NEON - ANSE - ONT - ERG - NIAIT - METRE - RER - CONFIE - HILARANTE - A - SEIN - MARI - ECARTES - IL - ESCALADERA - AERA - ON - IDIOTES - SEMEES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- AGOUT - CUBA. 2- GLU - OPERER. 3- DORMIR - BLE. 4- ET - ELEVA - N. 5- TATE - AIDE. 6- LEUR - UREN. 7- I - REUNI - MA. 8- ORO - NIECES. 9- NAREE - ONT. 10- SIEN - SORTI.

VERTICALEMENT

1- AGDE - LIONS. 2- GLOTTE - RAI. 3- OUR - AURORE. 4- U - METRE - RN. 5- TOILE - UNE. 6- PRE - UNIES. 7- CE - VARIE - O. 8- URBAIN - COR. 9- BLE - DEMENT. 10- ARENE - ASTI.

4x4 Excellent - Pythagorisme
Mytiliculture - Sémaphore

BIFFE-TOUT : LOOKING

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ANALYSE LES RISQUES

Le banquier face aux systèmes décisionnels

Des modèles de scoring aux dispositifs de détection de fraude, l'intelligence artificielle est déjà présente dans de nombreux processus bancaires.

Son essor ne transforme toutefois pas une recommandation algorithmique en décision infaillible. Pour le banquier, l'enjeu devient de comprendre ce que les systèmes mesurent réellement, d'en vérifier les limites et de préserver la responsabilité humaine lorsque les décisions affectent directement les clients.

Le métier de banquier repose historiquement sur une combinaison d'expertise financière, de connaissance du client, d'analyse du risque et de respect des règles prudentielles et de protection de la clientèle. Selon les fonctions exercées, il peut s'agir d'évaluer une demande de financement, d'accompagner une entreprise, de gérer une relation patrimoniale, de surveiller des opérations ou de contribuer à la conformité. Les outils numériques n'ont pas attendu l'intelligence artificielle pour transformer la banque : systèmes de paiement, moteurs de règles, automatisation documentaire et modèles statistiques sont utilisés depuis longtemps.

DE L'EXPERTISE BANCAIRE TRADITIONNELLE AUX DÉCISIONS ASSISTÉES PAR L'IA

L'IA ajoute aujourd'hui une nouvelle couche à cette infrastructure. Dans cet article, le terme désigne plusieurs familles de systèmes qu'il faut distinguer : les modèles prédictifs, utilisés par exemple pour estimer un risque ou détecter une anomalie ; les systèmes de traitement du langage, capables d'extraire ou de classer des informations ; les modèles génératifs, qui produisent du texte ou des synthèses ; et les systèmes plus agentiques, conçus pour enchaîner plusieurs tâches à l'aide d'outils. Ces technologies n'ont ni les mêmes fonctions, ni les mêmes niveaux de maturité, ni les mêmes risques.

L'adoption est néanmoins devenue large dans le secteur bancaire européen. En septembre 2025, l'Autorité bancaire européenne (EBA) indiquait que 92% des banques de l'Union européenne observées déployaient déjà des cas d'usage d'IA, tandis que 8% se situaient encore au stade du pilote, du test ou de la discussion.

L'EBA cite, notamment, le profilage de clients et de transactions, le support client, la fraude, la lutte contre le blanchiment, le scoring de crédit et l'évaluation de solvabilité. [1] Ce chiffre décrit une diffusion des usages, pas leur efficacité ni leur niveau d'autonomie.

La Banque centrale européenne observe la même tendance. Ses travaux de supervision ont relevé une progression des usages d'IA, notamment pour le scoring de crédit et la détection de fraude, tout en soulignant que le potentiel de l'IA générative reste plus récent et appelle une surveillance spécifique. [2] Le changement de paradigme n'est donc pas celui d'une banque qui abandonnerait le jugement humain, mais celui d'une organisation dans laquelle une part croissante de la préparation, du tri et de l'analyse des informations peut être assistée par des systèmes algorithmiques.

Cette évolution oblige à distinguer trois niveaux souvent confondus : produire un score, recommander une action et prendre une décision. Un modèle peut estimer une probabilité de défaut. Un système peut utiliser cette estimation pour proposer une orientation. Mais l'effet juridique, commercial ou financier de la décision dépend du processus dans lequel cette sortie est intégrée, des règles applicables et du degré réel d'intervention humaine.



COMMENT L'IA TRANSFORME LES PRATIQUES BANCAIRES

L'IA ne transforme pas toutes les activités bancaires de la même manière. Certains usages sont désormais relativement établis, d'autres restent en phase d'expérimentation ou dépendent fortement de la qualité des données et du système d'information de l'établissement. La nouveauté réelle ne réside donc pas dans l'automatisation en elle-même, mais dans la capacité de certains modèles à apprendre à partir de données, à détecter des configurations difficiles à formaliser par des règles simples ou à produire des contenus à partir d'instructions.

SCORING ET ÉVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Des modèles statistiques et d'apprentissage automatique peuvent exploiter de nombreuses variables pour estimer la probabilité de défaut ou segmenter des profils de risque. La BCE identifie le crédit parmi les cas d'usage d'IA suivis de près par la supervision bancaire.[2] Un score reste, cependant, une estimation produite dans un contexte donné, et non une mesure absolue de la capacité future d'un emprunteur à rembourser.

DÉTECTION DE FRAUDE ET SURVEILLANCE DES TRANSACTIONS

Les systèmes peuvent rechercher des schémas atypiques dans des flux transactionnels importants et hiérarchiser les alertes à examiner. L'EBA cite la fraude et la lutte contre le blanchiment parmi les usages observés dans les banques européennes. Leur utilité dépend du compromis entre sensibilité et faux positifs, ainsi que de la capacité des équipes à traiter les alertes sans surcharge.

CONNAISSANCE CLIENT ET PERSONNALISATION

Des modèles peuvent regrouper des clients selon leurs comportements, leurs historiques ou leurs préférences, puis soutenir la segmentation commerciale.

L'EBA observe que le profilage et le clustering figurent parmi les usages courants. Cette personnalisation doit néanmoins rester compatible avec les règles relatives aux données personnelles, à la non-discrimination et à la protection des consommateurs.

ANALYSE DOCUMENTAIRE ET CONFORMITÉ

Le traitement automatique du langage peut aider à extraire des informations de documents, préparer des contrôles ou rechercher des incohérences. Dans les processus KYC et de lutte contre le blanchiment, l'IA peut assister la priorisation, mais la conformité ne se résume pas à la production d'un score : elle suppose des règles, une traçabilité et des procédures d'escalade.

ASSISTANCE AUX CONSEILLERS PAR L'IA GÉNÉRATIVE

Des modèles de langage peuvent préparer une synthèse de dossier, reformuler une explication ou rechercher une information dans une base documentaire. Leur principal apport est alors la vitesse d'accès à l'information. Leur limite est tout aussi importante : une formulation fluide peut contenir une information inexacte ou inventée. Les sorties doivent donc être reliées à des sources vérifiables et relues avant utilisation auprès d'un client.

VERS DES CHAÎNES DE TÂCHES PLUS AGENTIQUES

Des systèmes peuvent être conçus pour enchaîner plusieurs actions, par exemple rechercher des informations, préparer un dossier et transmettre une tâche à un outil métier. Dans un environnement bancaire, la question centrale n'est pas seulement de savoir si un agent peut agir, mais quelles autorisations il possède, quelles opérations nécessitent une validation et comment chaque action est journalisée. La transformation du travail bancaire se joue donc moins dans un remplacement uniforme des activités que dans la redistribution des tâches. Les opérations fortement structurées peuvent être davantage automatisées ou prétraitées ; les situations ambiguës, sensibles ou exceptionnelles exigent au contraire davantage de contextualisation, d'explication et de responsabilité.

UN NOUVEAU RÔLE POUR LE BANQUIER

L'intégration de l'IA ne transforme pas le banquier en data scientist. Elle renforce, toutefois, plusieurs responsabilités : comprendre la provenance d'un résultat, repérer les situations dans lesquelles un modèle peut se tromper, expliquer une décision et savoir quand reprendre la main. La valeur professionnelle se déplace donc partiellement de l'exécution d'une procédure vers l'interprétation et la supervision de systèmes qui préparent une partie de l'analyse.

INTERPRÉTER SANS CONFONDRE SCORE ET DÉCISION

Un score de risque résume certaines informations selon un modèle défini. Le banquier doit pouvoir comprendre ce que ce score mesure, quels facteurs l'influencent et dans quelles circonstances il devient peu fiable. L'intervention humaine n'a de sens que si elle est réelle, compétente et capable de modifier l'issue lorsque le contexte le justifie.

EXPLIQUER LES DÉCISIONS AU CLIENT

Lorsqu'une décision affecte significativement une personne, l'enjeu d'explicabilité dépasse la technique. Il s'agit aussi de pouvoir présenter les facteurs pertinents, les voies de recours et, lorsque le cadre le prévoit, les possibilités d'intervention humaine.

SUPERVISER LES ASSISTANTS GÉNÉRATIFS

Un conseiller peut utiliser un assistant pour préparer un compte rendu ou une réponse, mais il reste responsable de la vérification du contenu transmis. Une erreur dans une synthèse de taux, de frais, de risque ou de conditions contractuelles peut avoir des conséquences concrètes pour le client.

PARTICIPER À LA GOUVERNANCE DES USAGES

Les professionnels de terrain peuvent identifier des erreurs récurrentes, des biais, des contournements de procédure ou des situations que les concepteurs n'avaient pas anticipées. Cette remontée d'expérience est essentielle pour ajuster les modèles, les seuils et les règles d'escalade.

PRÉSERVER LA RELATION DE CONFIANCE

La personnalisation algorithmique ne remplace pas la compréhension du contexte économique ou personnel. Dans les situations sensibles, restructuration d'une dette, financement d'un projet, difficultés de trésorerie ou arbitrage patrimonial, la qualité de l'échange reste une composante déterminante du service bancaire. Le nouveau rôle du banquier n'est donc pas celui d'un simple opérateur d'algorithmes. Il consiste à intégrer ces outils dans une pratique où la décision reste justifiable, proportionnée au risque et compatible avec les obligations de l'établissement envers ses clients.

QUELLES COMPÉTENCES POUR LE BANQUIER À L'ÈRE DE L'IA GÉNÉRATIVE ?

Les fondamentaux restent prioritaires : analyse financière, crédit, connaissance client, réglementation, produits bancaires et gestion du risque. L'IA ne réduit pas ce besoin d'expertise ; elle rend au contraire plus difficile l'évaluation d'une sortie algorithmique lorsque le professionnel ne maîtrise pas le domaine auquel elle s'applique.

Source : https://aivancity.ai/blog/

CRÉSUS

CRÉSUS # 2305 DU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

BORDJ BADJI MOKHTAR

Un arsenal d'armes et de munitions saisi par l'ANP

Au-delà de l'importance de la quantité et de la diversité du matériel récupéré, cette découverte met en évidence les enjeux sécuritaires auxquels sont confrontées les unités déployées dans les régions frontalières du Sud.



Dans le cadre de la sécurisation des frontières, l'Armée nationale populaire a déjoué une menace à Bordj Badji Mokhtar. En effet, un important arsenal d'armes, de munitions et d'équipements a été découvert par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le secteur de Bordj Badji Mokhtar, relevant de la 6e Région militaire. Cette opération, menée au cours de cette semaine grâce à l'exploitation efficace de renseignements, constitue une nouvelle illustration de la vigilance des unités de l'ANP dans la surveillance et la sécurisation des frontières sud du pays.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette intervention a permis de localiser une cache renfermant un important stock d'armes de différents calibres, des équipements militaires et une quantité considérable de munitions. Le matériel saisi comprend notamment un véhicule tout-terrain, deux drones, un mortier de 82 mm, deux mortiers de 60 mm et 5 lance-roquettes de type RPG-7.

L'arsenal découvert comportait également 3 mitrailleuses de calibre 12,7 mm, une autre de calibre 14,5 mm, 4 fusils-mitrailleurs et 4 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, accompagnés de leurs accessoires. À cet équipement s'ajoutent 6 obus de mortier de 82 mm, 5 roquettes et leurs 5 charges propulsives destinées aux lance-roquettes RPG-7, ainsi que 2 828 cartouches de différents calibres.

Au-delà de l'importance de la quantité et de la diversité du matériel récupéré, cette découverte met en évidence les enjeux sécuritaires auxquels sont confrontées les unités déployées dans les régions frontalières du Sud. La surveillance de ces vastes espaces nécessite une mobilisation permanente, un travail de renseignement soutenu et une coordination étroite entre les différentes unités engagées sur le terrain.

Dans son communiqué, le ministère met en avant l'efficacité de l'exploitation du renseignement, qui a permis de mener cette opération et de mettre au jour cette cache. Il souligne également la disponibilité opérationnelle et la détermination des éléments de l'ANP à faire échec aux tentatives d'infiltration de criminels et aux activités des réseaux transfrontaliers spécialisés dans le trafic illicite d'armes.

Cette intervention s'inscrit ainsi dans le cadre des efforts continus déployés par l'ANP pour renforcer le contrôle des frontières nationales, lutter contre la criminalité organisée et prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

DROITS DE L'ENFANT

L'Afrique appelée à passer des engagements aux actes

Le président du Parlement africain, Fateh Boutbig, appelle à renforcer la protection de l'enfance et à faire des droits des plus jeunes une priorité des politiques publiques. Il plaide également pour la création d'un Parlement africain des enfants afin de les associer aux réflexions sur l'avenir du continent.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre, Fateh Boutbig a exhorté les gouvernements, les parlements nationaux et les institutions africaines à traduire leurs engagements en lois applicables et en programmes suffisamment financés. Dans un communiqué, il a alerté sur la situation de millions d'enfants confrontés à la



pauvreté, aux conflits armés et aux déplacements forcés, mais aussi aux difficultés d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à une alimentation suffisante.

Il a appelé à les protéger contre la violence, l'exploitation et la discrimination, tout en leur garantissant un environnement sûr et des conditions de vie dignes. Il a, dans ce sens, invité les parlementaires à veiller à l'application des lois, au contrôle des budgets et au respect des engagements pris par les gouvernements. Le responsable a, par ailleurs, proposé d'engager des consultations sur la création d'un Parlement africain des enfants. Cette instance permettrait aux plus jeunes d'exprimer leurs opinions, de se familiariser avec les valeurs de la citoyenneté et de la démocratie et de contribuer aux débats sur les questions qui concernent leur avenir.

Pour Fateh Boutbig, l'ambition d'une Afrique prospère à l'horizon 2063 repose aussi sur la sécurité des enfants, la préservation de leur dignité et la prise en compte de leur voix dans les décisions qui façonnent le continent.

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Les largesses financières du Maroc à un candidat

Le Maroc a versé pendant plusieurs années des millions d'euros à une société de transport de luxe dont le champion français de judo Teddy Riner est le principal actionnaire, révèle une enquête publiée par Mediapart, soulevant des interrogations sur les relations financières entre le Makhzen et le candidat à la présidentielle française.

Selon l'enquête, la société Pullman Limousine Services, spécialisée dans le transport avec chauffeur, réalise 90% de son activité auprès du roi marocain et de sa délégation lors de leurs séjours en France, selon un rapport établi en septembre 2023 par une commissaire aux comptes.

Cette dernière avait alerté sur la forte dépendance de l'entreprise à ce lient unique, estimant «difficile» de garantir la continuité de cette relation commerciale, étroitement liée à la personne de Teddy Riner.

Les montants financiers révélés par Mediapart sont considérables.

L'entreprise a enregistré 8,7 millions d'euros de recettes en 2019, 2021 et 2022, dont un chiffre d'affaires exceptionnel de 7,1 millions d'euros en 2022.

Entre 2021 et 2025, elle a réalisé 3,3 millions d'euros de bénéfices cumulés et a distribué 3,2 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires.

Ces révélations interviennent alors que Teddy Riner, qui entretient depuis plus de dix ans une relation d'amitié avec le monarque marocain, a annoncé le 9 novembre sa candidature à l'élection présidentielle française.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

«Il est temps que la France reconnaisse son passé colonial»



La France ne peut plus éluder la question de son passé colonial. L'ancien Premier ministre Dominique de Villepin a plaidé pour une reconnaissance de cet héritage historique, estimant qu'il continue de peser sur la vie politique française et les relations du pays avec l'étranger, particulièrement avec l'Algérie.

Cette prise de position intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Alger et Paris. Lors d'une conférence de presse tenue vendredi, à l'occasion de l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle de 2027, Dominique de Villepin a pointé les profondes divisions qui traversent la société française sur la mémoire coloniale et les relations algéro-françaises.

L'ancien chef de gouvernement a également évoqué la controverse autour des accords de 1968, appelant à dépasser les clivages politiques et à s'attaquer aux contentieux historiques qui continuent d'empoisonner le débat public français.

CAN 2027

Les 6 villes hôtes annoncées

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les six villes qui accueilleront les rencontres de la Coupe d'Afrique des nations 2027, organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, du 19 juin au 17 juillet.

Les villes retenues sont Nairobi au Kenya, Dar es Salaam, Arusha et Zanzibar en Tanzanie, ainsi que Kampala et Hoima en Ouganda.

La Tanzanie apparaît ainsi comme le pays le mieux représenté, avec trois villes sélectionnées, contre deux pour l'Ouganda et une seule pour le Kenya. Une répartition qui semble traduire l'état d'avancement des préparatifs dans les trois pays organisateurs.

En effet, des retards avaient été signalés ces derniers mois dans les travaux de construction et de rénovation des infrastructures sportives au Kenya et en Ouganda, alimentant les interrogations sur leur capacité à respecter les délais.

Malgré l'annonce des villes hôtes, des doutes persistent quant à la tenue de la compétition dans les trois pays. Des informations évoquent notamment l'exploration de solutions alternatives par la CAF, voire un éventuel report à décembre 2027.

Le président de la CAF, Patrice Motsepe, continue, toutefois, d'écarter ces scénarios et de réaffirmer sa confiance dans le trio organisateur, baptisé Pamoja. Une nouvelle mission d'inspection est prévue en janvier prochain afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs.

La capacité des trois pays à livrer les infrastructures dans les délais impartis reste un enjeu majeur à quelques mois du coup d'envoi de la compétition.